La Montagne

REVUE MENSUELLE

DU

CLUB ALPIN FRANÇAIS

MAURICE PAILLON

(Rédacteur en Chef

VOLUME IV*a*

1908

Articles Originaux et Chronique Alpine



PARIS

CLUB ALPIN FRANÇAIS

RUE DU BAC, 30

IMP. LECOQ, MATHOREL & CH. BERNARD

1908

a

Les Noms de lieux dans les Montagnes françaises

par J. RONJAT

A la fin de son intéressant article sur l'*Oucane de Chabrières*, M. E. A. MARTEL convie l'alpiniste du XXe siècle à orienter de plus en plus ses efforts vers ces études scientifiques auxquelles l'alpinisme prête un appui que celles-ci lui rendent bien : « Au lieu de s'enliser dans les chemins battus des escalades acrobatiques, son exergue doit être désormais, non plus un vaniteux et superflu *ad altiora*, mais un plus sérieux et plus efficace *paulo minora canamus* (1) ! »

Entrons donc résolument dans la voie qui nous est ainsi tracée.

L'étude méthodique des noms de lieux (*toponymie*, *toponomastique*) a été jusqu'ici assez négligée par les alpinistes français. Je n'entends pas englober dans un injuste mépris tout ce qui a paru sur la matière dans nos publications ou à côté, et je suis le premier à reconnaître que j'y ai souvent puisé d'utiles renseignements. Mais la plupart des travaux de mes confrères auraient gagné à être poursuivis avec plus de méthode, et c'est à bon droit que M. PAILLON m'écrivait il y a quelque temps : « Le malheur fut que les savants n'allaient pas à la montagne et que les alpinistes n'étaient pas encore des savants. »

Je n'ai aucune qualité pour former des savants, et je laisse la parole aux maîtres. Je lis dans l'*Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft* (2) (introduction à l'étude des langues romanes) du professeur MEYER-LÜBKE, dont la *Grammaire des langues romanes* (3) fait autorité :

« Dans aucune branche de la science du langage l'*amateurisme* n'a produit une aussi étrange floraison et n'a autant nui à la recherche scientifique que dans la toponymie. »

(1) *La Montagne*, 1906, p. 523.
(2) Carl Winter, Heidelberg, 1901, p. 205.
(3) Traduction française d'Eugène Rabiet, A. et G. Doutrepont, et tables générales par A. et G. Doutrepont et A. Counson, Paris et Leipzig, H. Welter, 1890-1906.

Ces paroles servent de conclusion à un exposé magistral des principes essentiels qui doivent diriger les recherches toponymiques comme des indications de toute nature que ces recherches, bien conduites, peuvent fournir sur l'histoire de la civilisation. Mais cet exposé a trait aux langues romanes en général; voyons comment s'est produite cette « étrange floraison » dans le domaine linguistique et géographique spécial qui nous occupe.

ÉVOLUTION DE LA TOPONYMIE SA MÉTHODE SCIENTIFIQUE

Auguste Comte a montré que toute spéculation intellectuelle a traversé un stade théologique et un stade métaphysique avant de parvenir à la connaissance positive. La tour de Babel est l'expression théologique des conceptions primitives sur l'origine des divers langages humains. En ce qui concerne la toponymie, dans le stade métaphysique règne la plus aimable fantaisie, caractérisée essentiellement par le *calembour étymologique*. Continuons à puiser dans l'œuvre des maîtres et empruntons à Mgr DEVAUX (1) quelques lumières sur ce sujet. Sans remonter aux Romains et aux Grecs, nous constaterons avec lui que « les scribes du moyen âge avaient déjà la prétention d'expliquer les noms de lieux. Quand, par exemple, ils traduisaient le (2) * *Cambodubrum* de l'Ain, aujourd'hui *Champdor*, par *Campus ludibrii*, le champ de la dérision, ou le *Tresanne* de l'Isère par *Tres asini*, les trois ânes, ils se livraient à un véritable exercice étymologique, tout en n'aboutissant qu'à de grossiers calembours. Le jeu n'était pas toujours innocent : il a produit parfois d'étranges déformations, sous lesquelles il est bien impossible de deviner la forme primitive des noms. Pourrions-nous supposer que *Saint-Igny* (canton de Monsols, Rhône) représente un nom gallo-romain

(1) *Les noms de lieux dans la région lyonnaise aux époques celtique et gallo-romaine*, Lyon, imp. Mougin-Rusand, 1898, p. 4 et suiv. L'auteur, recteur de l'Institut catholique de Lyon, est un linguiste tout particulièrement versé dans la connaissance des dialectes franco-provençaux (Dauphiné septentrional, Lyonnais, Savoie, Suisse romande, etc.....)

(2) L'astérisque * indique une forme restituée par induction, c'est-à-dire non attestée par des documents écrits, mais rétablie, conformément aux lois de l'évolution historique des sons, comme l'ancêtre légitime et nécessaire des formes plus récentes qui nous sont connues par les textes.

Santiniacus, si nous ne rencontrions pas ce dernier dans le cartulaire (1) de Cluny? Quand le mot arriva à la forme normale de *Santigni*, les scribes y virent un nom de saint, coupèrent le mot en deux, et leur bévue se fixa dans la langue. Le phénomène du moins n'est pas fréquent en Lyonnais : d'ordinaire la prononciation du peuple a protégé les formes normales contre les maladresses des scribes. Mais le peuple, lui aussi, semble avoir eu, de temps à autre, la manie étymologique, et vous devinez ce qui s'en est suivi. Ainsi, *Camboscus*, dans la Loire, une fois parvenu à l'étape de *Chambo*, on a vu du « bœuf » dans ce mot, et on s'est mis à l'écrire *Chambœuf*; phénomène analogue dans le nom de Saint-Pierre-de-*Bœuf* (canton de Pélussin, Loire), anciennement *Bocium*. La langue administrative n'est pas innocente de cette sorte de méfaits, si même, dans les cas précédents, elle n'est pas la vraie coupable. Qui donc, à entendre prononcer le nom de *Bourg-Argental* (Ardèche), ne songerait pas immédiatement à *argentalis*, et, par conséquent, à une étymologie où l'*argent* jouerait un rôle? Pourtant le nom est écrit *Argentao* dès l'époque mérovingienne, ce qui nous reporte au nom gaulois *Argentavus*, qui est aussi la forme constante aux XIe et XIIe siècles, parallèlement au gallo-roman *Argentau*, son successeur régulier ; d'ailleurs la prononciation du patois actuel correspond parfaitement à cette étymologie. *Argental* (2) doit donc être mis au compte de la langue administrative, compte visiblement assez riche. N'est-ce pas elle qui a si singulièrement affublé d'un *x* tant de noms en *-ieu* dans notre région, et d'un *t* les noms de l'Ain en *-ia*? Ne vient-elle pas de changer, dans l'Isère, le nom de Saint-André-le-*Gua* (c'est-à-dire le gué de la Bourbre) en Saint-André-le-*Gaz?* C'est du travail pour les étymologistes de l'avenir, qui auront à se demander si ce gaz provenait du marais voisin ou d'une usine. »

La fantaisie étymologique est à peine moindre aux époques suivantes, de la Renaissance jusque vers le milieu du XIXe siècle. MÉNAGE, le Vadius de Molière, avait une connaissance profonde du latin et du grec, mais il s'en servait principalement

(1) Recueil de documents (*charta*, charte) fixant les droits d'une commune, d'un couvent, d'une abbaye, etc.....

(2) Par analogie avec nombre de mots (*cheval*, *provençal*, etc.....) où la désinence française *-al* correspond normalement à la désinence provençale *-au*.

pour faire venir par exemple *haricot* du latin *faba*. L'apparition des *Mémoires* de Bullet sur la langue celtique (1754-1770), ouvrage aventureux et prématuré, ouvrit la voie à une fantaisie nouvelle, la *celtomanie*. « On ne se borna pas à tenter l'explication des noms de lieux par le celtique, ce qui, ainsi que nous le dirons bientôt, est souvent légitime; on alla jusqu'à dériver la langue française du gaulois, tentative qui prouve, comme on l'a remarqué depuis longtemps, que les celtomanes ne connaissaient ni le celtique, ni le latin, ni les langues néo-latines..... Quand on se trouvait en face d'un nom d'apparence plus ou moins bizarre, on cherchait parmi les termes soi-disant celtiques, en circulation dans les livres depuis Bullet, celui qui, pour la forme et le sens, semblait le mieux cadrer avec le nom à expliquer. On aboutissait souvent de la sorte à une double méprise : tel nom, parfaitement explicable par le latin, était attribué au celtique; tel autre, certainement celtique, était rattaché à un radical (1) d'existence problématique.....

« On peut sourire aujourd'hui de telle ou telle étymologie surannée, mais aux étymologistes eux-mêmes on ne doit pas refuser ce qu'on appelle au Palais le bénéfice des circonstances atténuantes. S'ils se sont trompés, c'est d'ordinaire plus la faute du temps que la leur. Nous ne pouvons les blâmer —au contraire — d'avoir cédé à l'impérieux instinct de la curiosité intellectuelle, à ce besoin de comprendre qui torture parfois l'intelligence, surtout devant ces noms familiers qui semblent garder le mystère de nos origines ethniques. Ce qu'ils ont fait, c'est à peu près ce que fait le voyageur dans un pays inexploré, quand il n'y trouve ni route tracée, ni guide : ils s'avancèrent à tâtons. Aujourd'hui nous n'aurions plus la même excuse. Le terrain de l'étymologie géographique est savamment exploré, de larges routes y ont été pratiquées, et les guides expérimentés ne manquent plus. Pour parler sans figure, la méthode, une méthode vraiment scientifique est enfin créée. Elle repose sur quelques principes peu nombreux et très clairs, d'une clarté d'axíome.

« Premier principe : Dans l'explication d'un mot quelcon-

(1) *Radical* ou *thème*, ce qui reste d'un mot dont on a retranché la *désinence*, c'est-à-dire l'élément variable qui sert à marquer le rôle du mot dans la phrase. Par exemple, *manu-* est le thème du latin *manus*, où la désinence *-s* marque le nominatif singulier, *canta-* est le thème du latin *cantare*, où *-re* est la désinence du présent infinitif.

que, par conséquent aussi d'un nom de lieu, il faut tenir compte non seulement de sa forme actuelle, mais de toutes les formes attestées par les documents, pour essayer d'atteindre la forme première dont toutes dérivent graduellement, et remonter de la plus récente à la plus ancienne.

« Deuxième principe : Comme tous les noms de lieux antérieurs au moyen âge, qu'ils viennent du celtique ou du germanique, sont entrés dans le moule latin pour suivre l'évolution qui amena le latin aux langues néo-latines, c'est par les règles du dialecte auquel appartient le nom étudié qu'il faut expliquer ses transformations phonétiques (1).

« Troisième principe : En ce qui concerne les noms d'origine celtique, on n'a le droit de préciser leur base celtique qu'autant que cette base est authentiquement connue comme celtique.

« Le simple énoncé de ces règles, aujourd'hui élémentaires, prouve qu'elles ne pouvaient s'établir ou être pratiquées : 1° avant la publication critique des recueils de chartes; 2° avant l'étude scientifique, d'une part, des langues romanes (2), d'autre part, des langues celtiques. »

Il m'est impossible d'énumérer ici les recueils de chartes que les chercheurs d'étymologies devront consulter. Je me bornerai à signaler à mes confrères en alpinisme la collection des dictionnaires topographiques rédigés par les archivistes départementaux, sortie des presses de l'Imprimerie nationale (3) : ils contiennent non seulement les noms des communes, mais ceux des rivières, ruisseaux, etc., et d'un grand nombre de *lieux-dits*, avec d'abondantes variantes pour la physionomie des noms à différentes époques. A ceux qui seraient désireux de pousser leurs études quelque peu à fond (j'écris pour des alpinistes français et sur les noms de lieux des montagnes françaises), on doit recommander spécialement la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke déjà citée, les *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des*

(1) Transformations de sons; la *phonétique* est l'étude des sons du langage articulé.

(2) Langues *romanes*, *néo-latines* ou *novo-latines* (français, provençal, italien, roumain, etc.....), langues issues du développement, variable suivant les localités, du *latin vulgaire* parlé sur une grande partie du territoire de l'empire romain.

(3) Il n'a encore paru que 22 de ces dictionnaires.

noms de lieux habités en France de M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, professeur au Collège de France (1), et la *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine* de M. DESJARDINS, membre de l'Institut (2), ou tout au moins, pour avoir un aperçu de la méthode appliquée aux deux langues les plus importantes pour les montagnes françaises, les études de P. DEVOLUY et de Mgr DEVAUX auxquelles nous aurons mainte occasion d'emprunter encore.

LE FRANÇAIS ET LES PARLERS NATURELS DES MONTAGNES FRANÇAISES

Une connaissance exacte du dialecte local est indispensable pour éviter les plus étranges méprises et même pour percevoir nettement les sons eux-mêmes. Cette connaissance est difficile à acquérir, en l'état actuel des choses, pour les étrangers au pays considéré, le nombre des études dialectologiques vraiment scientifiques étant extrêmement limité. Du moins pourra-t-on toujours consulter avec fruit, en ce qui concerne la France méridionale, le *Tresor dóu Felibrige* de F. MISTRAL, dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'Oc moderne (3). Deux exemples suffiront à faire saisir l'utilité, la nécessité de ces connaissances positives et de ces renseignements sûrs pour arriver à l'interprétation exacte d'un nom de lieu.

Beaucoup de gens croient que le village de *Pourrières* doit son nom aux cadavres *pourris* des Cimbres et des Teutons massacrés par les soldats de Marius. Cette étymologie dramatique s'évanouit immédiatement à la vue des chartes qui dénomment ce village *Poreires* (1098), *Porreriae* (1045 à 1073), c'est-à-dire, tout uniment : champs de porreaux, ou, comme on dit à Paris, poireaux (4).

Qu'est-ce que le *Pas des Lanciers* ouvert dans la montagnette provençale qui sépare l'étang de Berre de la mer? Tout uni-

(1) Paris, Ernest Thorin, 1890.

(2) Paris, Hachette, 1893.

(3) Aix-en-Provence, Remondet-Aubin, Avignon, Roumanille, Paris, H. Champion, 2 vol. parus de 1880 à 1886. Il existe un petit abrégé de cet ouvrage qui peut rendre de bons services : *Lou Pichot Tresor* (avec une partie française-provençale), par le R. P. Xavier DE FOURVIÈRES, Avignon, librairies Aubanel et Roumanille, 1902.

(4) *Les antiquités de la vallée de l'Arc en Provence*, par le comte Henry DE GÉRIN-RICARD et l'abbé G. ARNAUD D'AGNEL, Aix, typ. B. Niel, 1907 p. 24.

ment, pour tous les gens du pays et pour tous ceux qui savent le provençal, l'*Encié*, substantif féminin, gorge, coupure de montagne, latin *incisa*, qui produit *enciso* à Avignon (cf. le défilé de *Pierre-Encise*, près de Lyon) et *encié* à Marseille, de même qu'une chemise s'y dit respectivement *camiso* et *camié* (1).

Ou je me trompe fort, ou ces choses bien simples paraîtront nouvelles à beaucoup de mes lecteurs. Puissé-je éveiller la curiosité des uns et calmer l'ardeur intempestive de recherches mal dirigées qui pourrait travailler quelques autres ! Il faut que les connaissances scientifiques positives pénètrent peu à peu dans les esprits cultivés. Un esprit cultivé ne devrait pas plus aujourd'hui faire de l'étymologie d'après les procédés fantaisistes de Ménage ou de Bullet qu'il ne songerait à faire de l'alchimie plus d'un siècle après les expériences fondamentales de Lavoisier.

Les publications alpines étrangères sont, à ce point de vue, bien supérieures aux nôtres. Les Allemands, les Autrichiens, les Italiens, les Suisses, les Norvégiens étudient l'origine des noms de lieux de leurs montagnes suivant une méthode vraiment scientifique, partant toujours du nom dans le dialecte local. Ces peuples connaissent leurs conditions linguistiques. Quelques-uns peuvent persécuter les idiomes autres que leur langue officielle. Ainsi font les Prussiens pour le polonais, interdisant aux curés d'enseigner le catéchisme en polonais (un ministre français a bien interdit le catéchisme en basque), renvoyant aux expéditeurs les lettres dont l'adresse est écrite en polonais, etc... (mais comment Votre Excellence elle-même s'y prendra-t-elle pour *écrire son nom en allemand?* disait un député au ministre *Podbielski*). Du moins savent-ils que ces idiomes existent : si leurs gouvernants les persécutent, leurs savants les étudient.

En France, il en va tout autrement. Le gouvernement persécute parfois, généralement avec une certaine mollesse; les savants étudient, plutôt sans enthousiasme; les classes cultivées ignorent.

Au Congrès statistique de Londres (1860), le délégué français répondait à une question relative aux idiomes parlés dans son pays : « Nous n'admettons pas qu'on parle en France une autre langue que le français. » Depuis assez longtemps déjà fidèles à cette conception, les administrations françaises,

(1) V. les nombreux exemples de noms semblables cités au *Tresor dóu Felibrige*, v° *enciso*.

dans leurs différents documents officiels, comme cadastres, cartes géographiques, almanachs des postes, etc., s'efforcent plus ou moins généralement de franciser les noms de lieux qui ne se montrent pas par trop rebelles à cette naturalisation plus ou moins laborieuse.

Les plus rebelles sont naturellement ceux qui relèvent des idiomes les plus éloignés du français. Aussi bien, en Flandre flamingante, en Bretagne bretonnante, en pays basque, on pratique à peu de chose près le traitement appliqué aux langues étrangères. Les traductions ou adaptations du type *Londres* ou *Saint-Pétersbourg* sont généralement réservées aux noms de villes ou au moins de bourgs d'une certaine importance, comme *Dunkerque, Vannes, Saint-Pol-de-Léon, Carhaix, Saint-Jean-Pied-de-Port*, etc... La francisation peut avoir lieu purement et simplement dans l'écriture; exemples : *Hazebrouck* (flamand *Hazebroek*), *Quimper* (breton *Kemper*), etc... Les villages et même certains bourgs gardent, le plus souvent, leur nom d'origine dans sa graphie (1) propre : flamand *Wormhoudt*, breton *Ploumanac'h*, basque *Armendarits*; cependant les noms basques échangent fréquemment leur *-a* final contre *-e* muet français : *Hendaye, Espelette*, etc...

Bien que l'italien soit infiniment plus rapproché du français que le flamand, le bas-breton ou le basque, les noms de lieux corses ont bénéficié d'un traitement de faveur tout particulier : à part quelques traductions comme l'*Ile-Rousse* ou *Saint-Florent*, ils conservent leur graphie normale : *Ajaccio, Bastia, Monte Rotondo, Paglia Orba*, etc..., que la prononciation française interprète d'ailleurs à sa façon.

En résumé, nos administrations se trouvent gênées pour franciser des appellations nées dans un idiome par trop éloigné du français (Flandre flamingante, Bretagne armoricaine, pays basque); elles hésitent souvent à franciser d'autres appellations qui avaient déjà reçu sous un régime précédent (pour la Corse, la domination génoise) une forme officielle, soit en accord avec le langage naturel du pays, comme nous l'avons vu pour la Corse et le verrons pour le Roussillon, soit en désaccord avec lui, comme nous le verrons pour Nice et ses dépendances. Il y a là une combinaison variable de routine adminis-

(1) *Graphie*, signe ou combinaison de signes pour représenter un son ou groupe de sons déterminé : par exemple *oe* est la graphie flamande du son que l'écriture française représente par *ou*; *Pau-Vau* (v. plus loin) est une graphie provençale, *Paou-Vaou* une graphie française.

trative, d'ignorance linguistique et de respect instinctif pour des *langues* plus ou moins officiellement consacrées, combinaison dont les effets sont particulièrement curieux à examiner en ce qui concerne le pays niçard.

Avant d'entrer dans plus de détails sur ce sujet, il est utile de fixer quelques idées directrices en opposition à certains préjugés courants sur les *patois*, qui font parfois considérer les plus rapprochés de la langue officielle comme *du français mal prononcé*. Je laisserai de côté le flamand (1), le breton et le basque, comme hors de ma compétence et d'ailleurs moins intéressants pour l'alpiniste, puisqu'ils ont surtout produit des appellations de pays plats ou moyennement accidentés. Examinons donc comment se sont formés les idiomes romans desquels la plupart des montagnes françaises, leurs cours d'eaux, leurs villages, hameaux, lieux-dits, etc., ont naturellement reçu leurs noms, j'entends des noms anciens, spontanés, comme ceux que le français administratif écrit *Meije*, *Vénéon*, *Ailefroide*, etc..., et non des appellations récentes, en quelque sorte artificielles, ou du moins conventionnelles, comme *Pic Sans nom*, *Pointe Lory*, *Col Emile Pic*, etc...

On parle comme on peut, et non comme on veut. Le langage naturel, le parler populaire, le *patois* (en dégageant ce terme de toute signification méprisante et par là-même anti-scientifique), est un phénomène nécessaire à la vie des sociétés humaines, et dont les modalités sont fonction de la structure de nos organes vocaux et des habitudes que ceux-ci tiennent de l'hérédité et de l'éducation. Et, de même que jamais deux feuilles du même arbre ne sont absolument identiques, le langage de deux individus n'est jamais exactement le même; bien plus, le langage d'un même individu peut présenter, d'un moment à l'autre de sa vie, des différences assez considérables. Et, tout en ce monde étant mouvement et devenir, le langage est soumis à une évolution continue. En ce qui concerne l'évolution des éléments essentiels, les sons articulés, « les transformations qui les affectent sont inconscientes, c'est-à-dire indépendantes de la volonté réfléchie des sujets parlants. Elles s'opèrent par degrés insensibles et avec une constance absolue, c'est-à-dire que tous les phonèmes ou groupes de

(1) L'allemand (dialectes d'Alsace) serait à considérer pour plusieurs noms des Vosges. Le *Bulletin* de la Section des Hautes-Vosges du C.A.F. a publié quelques intéressantes rectifications de noms de montagnes issus de cet idiome, notamment *Reinkopf* (n° 9, 1896, p. 17).

phonèmes (1) placés dans les mêmes conditions se développent d'une manière identique. Les exceptions à cette règle, qui est le principe fondamental de la méthode linguistique, ne sont jamais qu'apparentes. Elles s'expliquent, la plupart du temps, comme étant le résultat de perturbations apportées au jeu normal des lois phonétiques par une cause d'ordre psychologique qu'on appelle l'*analogie*, agissant comme une tendance nivellatrice s'exerçant sur des mots apparentés par le sens ou la fonction grammaticale (2). »

Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs en posant *a priori* l'existence d'une langue française, d'une langue italienne, etc..., qui *dériveraient* du latin ou *seraient filles* du latin, *langue-mère*. Ces expressions sont inexactes, ces procédés sont étrangers à la saine méthode positive. Il faut constater l'existence d'une multitude de parlers naturels, de *patois* si l'on veut, puis étudier, avec soin et sans idée préconçue, les caractères distinctifs de chacun d'eux; alors seulement on peut légitimement les grouper, suivant leurs ressemblances plus ou moins intimes, en familles de plus en plus étendues qu'on appellera *dialectes*, *familles de dialectes*, *idiomes*, *langues*, etc... (un des progrès encore désirables de la linguistique consistera à s'entendre définitivement sur le sens exact à attribuer à ces divers vocables).

L'étude ainsi comprise des parlers populaires de l'Italie, de la Gaule, de l'Ibérie et d'une partie de la péninsule balkanique révèle une parenté indéniable entre eux, malgré toutes les transformations qu'ils ont subies au cours des siècles. « Si on avait demandé, dit Gaston PARIS (3), il y a un millier d'années, à un habitant de la Gaule, de l'Espagne, de l'Italie, de la Rhétie ou de la Mésie : Que parles-tu? il aurait répondu, suivant son pays : *romanz*, *romanzo*, *romance*, *roumounsch*, *roumeuns*, toutes formes variées d'un seul et même mot, l'adverbe *romanice*, qui signifie « dans la langue des Romains ». La langue que nous parlons, que parlent les autres

(1) « Par *phonèmes* on entend toutes les sensations auditives déterminées par les modifications que les organes de la parole impriment au courant d'air chassé des poumons. »

(2) Max NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck, 1906, p. 1, 2.

(3) *Les parlers de France*, lecture faite au Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, 1888; Paris, imprimerie nationale, 1888 (extrait du *Bulletin du Comité des Sociétés savantes*, section d'histoire et de philologie, année 1887).

peuples que je viens de nommer, c'est le *roman*, la langue des *Romains*, c'est-à-dire le latin. »

Au point de vue supérieur de l'évolution continue, le latin n'est pas mort, il vit, et vivra longtemps encore, il *se continue* dans nos langues *romanes*, *néo-latines* ou *novo-latines*, produits de sa transformation inconsciente, lente et graduelle dans nos bouches françaises, italiennes, roumaines, etc... *Nous parlons latin*, a fortement dit Gaston Paris; non pas le *latin classique*, plus ou moins archaïsant et artificiel, que Cicéron ou Virgile écrivaient, mais nous continuons le *latin vulgaire* que le peuple parlait autour de Cicéron ou de Virgile, et qu'eux-mêmes parlaient au moins dans une certaine mesure, — car il y a toujours un écart plus ou moins considérable entre le langage parlé naturellement et la langue littéraire toujours un peu conventionnelle et apprise : le plus cultivé des Parisiens ne s'exprime pas comme un artiste de la Comédie-Française débitant un rôle du répertoire classique.

La parenté générale des langues romanes saute aux yeux. Le groupement de leurs parlers naturels en familles linguistiques présente quelques difficultés, et les résultats varient avec les observateurs. Cela tient à deux ordres de raisons : on classifie de telle ou telle manière suivant le critère ou les critères pris comme base de classification; les idées que l'on peut acquérir sur cette matière par l'observation subissent généralement, au moins dans une certaine mesure, l'influence qu'exerce sur la mentalité de l'observateur — plus ou moins à son insu — l'existence et la pratique d'une langue littéraire dans la formation et l'adoption de laquelle des considérations littéraires et des circonstances politiques ont pu jouer un rôle supérieur à celui qu'a joué l'influence de la parenté des parlers naturels usités par les populations auxquelles cette langue littéraire sert comme instrument de culture commune.

Je reviendrai tout à l'heure sur ce deuxième ordre de considérations. Quant au premier, ne pouvant le développer ici à fond, je me bornerai à poser un critère bien simple, considérant comme constituant une même *langue naturelle* tout ensemble de parlers tels qu'un individu connaissant l'un de ces parlers, *a*, comprenne un autre individu en parlant un autre, *b*, pour peu que l'un et l'autre y mettent quelque bonne volonté, et qu'aucune idée préconçue en eux ou suggérée par autrui ne vienne faire obstacle à leurs efforts mutuels pour se comprendre. L'application de ce critère exige à la fois une certaine

culture scientifique et la connaissance pratique d'au moins un parler de la famille linguistique considérée. Elle est donc difficile et pour le pur *savant de cabinet* et pour le simple *amateur de village*. Elle a été jusqu'ici peu en faveur, parce que les savants de cabinet ont trop souvent dédaigné la pratique usuelle des idiomes qu'ils étudiaient — ce qui les a parfois induits en des méprises énormes — et parce que les amateurs locaux ne se sont pas assez astreints à des études méthodiques qui seules leur auraient permis de tirer fruit d'observations qu'ils étaient mieux que tous les autres placés pour faire. Elle seule permet de mesurer par un étalon commun l'importance d'un trait, d'un caractère linguistique : ce trait, quelle qu'en soit la nature, sera plus ou moins important en raison directe de l'obstacle plus ou moins fort qu'il apporte à l'*intercompréhension* entre gens parlant des parlers divers de la même langue.

L'application de ce critère au territoire français de langue naturelle romane — je ne puis entrer ici dans plus de détails et dois demander quelque crédit au lecteur — conduit à constater l'existence de parlers *français* proprement dits dans le Nord et le Centre, — de parlers *franco-provençaux* en Lyonnais, Forez, Bresse, Bugey, partie de la Franche-Comté, Savoie, Dauphiné septentrional, — de parlers *provençaux* (dans le sens général de *langue d'Oc* comprenant les parlers de la Gaule méridionale et de la Catalogne, tout en reconnaissant la personnalité secondaire des familles de parlers gascons et catalans en particulier) au S. d'une ligne délimitée *grosso modo* par le bord septentrional des plateaux limousins et auvergnats, passant ensuite au S. de Saint-Étienne et du Mont Pilat, vers le confluent du Rhône et de l'Isère, coupant le Vercors en deux, puis passant au N. du Monestier-de-Clermont et de Valbonnais, au S. du Bourg-d'Oisans, au N. de la Grave et du Monêtier-les-Bains, pour atteindre, vers le Thabor, la chaîne des Alpes (frontière purement politique entre la France et l'Italie), — de parlers *italiens* en Corse.

Les limites de ces parlers ne coïncident nulle part avec les frontières politiques, sauf à peu près le long de la crête des Vosges. Dunkerque, Hazebrouck, etc..... parlent flamand. Les parlers français rejaillissent sur presque la moitié de la Belgique, Metz, Château-Salins, etc..... et une faible partie de la Suisse romande; les franco-provençaux, sur presque toute la Suisse romande et les hautes vallées italiennes jusque vers le Thabor; au S. du Thabor, les vallées vaudoises et leurs voi-

sines (Oulx, Pragelas, Saint-Martin, etc...., beaucoup d'entre elles n'ayant été politiquement séparées du Briançonnais que par le traité d'Utrecht, en 1713) parlent des dialectes nettement provençaux; Vintimille parle italien, Menton un dialecte de transition au moins autant provençal qu'italien, et Nice est aussi provençale que Marseille. Les Pyrénées ne forment pas plus que les Alpes une limite linguistique : à l'O. le basque, à l'E. le catalan s'avancent assez loin au N. de la ligne de faîte; le val d'Aran et deux points limitrophes au delà de la ligne de faîte parlent gascon, et le parler de Benasque présente quelques traits gascons sur un fond catalano-aragonais.

On voit immédiatement quelle est, au point de vue de l'alpiniste, l'importance respective des divers parlers populaires usités sur le territoire français. Les parlers français proprement dits ont fourni les noms d'une partie des Vosges et du Jura; les franco-provençaux, ceux du reste du Jura, d'une moitié environ des Alpes, du Mont Pilat; les provençaux, ceux du reste des Alpes, du plateau central, des Cévennes et de la presque totalité des Pyrénées; les italiens, ceux de la Corse.

L'exactitude de la classification générale précédemment établie a de tout temps sauté aux yeux de quiconque s'est donné la peine d'observer. Voici le témoignage de Racine (1) au cours de son voyage dans le Midi : « J'avais commencé dès Lyon à ne plus entendre le langage du pays et à n'être plus intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mît un réchaud sous mon lit. » C'est une attestation bien nette de l'indépendance réciproque des parlers français (environs de Paris, pays d'origine de l'auteur), franco-provençaux (Lyon) et provençaux (Valence). Lisez les curieuses *Impressions d'un touriste en Oisans* que M. Mettrier a publiées dans l'*Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné* pour 1905, vous y verrez (p. 203, 204) que l'auteur, un Français du Nord, sent dans le parler de Saint-Christophe-en-Oisans un idiome tellement étranger au sien qu'il y voit *du mauvais italien*. Voici un témoignage probant sur l'*intercompréhension* entre parlers provençaux très éloignés par le lieu et l'écart linguistique énorme entre parlers provençaux et franco-provençaux tout voisins sur la carte : « Des conscrits de la Corrèze,

(1) Œuvres complètes, éd. Régnier, IV, 413.

qui passaient dans le Champsaur, en entendaient le patois et y répondaient à merveille, tandis qu'à deux myriamètres en suivant la route de Grenoble il n'y a plus moyen de se comprendre (1). »

L'alpiniste qui voudra étudier les noms de lieux, ou même simplement en saisir exactement les sons, devra faire comme ces conscrits, connaître, pour chacun des domaines linguistiques considérés, au moins un parler de la famille qui lui serve de base d'opérations, d'instrument de mesure. La *langue littéraire française* ne peut être cette base d'opérations, cet instrument de mesure, sauf peut-être pour les parlers français proprement dits, relativement peu importants au point de vue qui nous occupe, et non en tous cas pour les parlers franco-provençaux et provençaux, d'où sont issus environ les neuf dixièmes des noms de lieux des montagnes françaises.

Une langue littéraire est un parler naturel plus ou moins arrêté dans son développement inconscient, régulier et continu, à partir du moment où, sous des influences religieuses, politiques et littéraires, il a été adopté ou imposé comme instrument d'administration et de culture communes à l'usage de populations dont les parlers naturels peuvent, au reste, ou bien être assez étroitement parents de celui qui devient la langue littéraire commune (exemple : le hollandais, dans les Pays-Bas, l'italien littéraire toscan, en Italie, si l'on fait abstraction des bandes frontières provençale, franco-provençale et slave le long des Alpes), ou bien s'en écarter assez sensiblement (exemple : le français à côté des parlers franco-provençaux, provençaux, italiens, flamands, bretons et basques).

Dans le choix de tel ou tel parler comme base de la langue littéraire peut prédominer telle ou telle des influences indiquées ci-dessus. Par exemple, on peut dire que la constitution de l'allemand littéraire date de la traduction de la Bible par Luther; l'italien littéraire est la langue des écrivains dont les œuvres ont dirigé la pensée italienne, à partir de Dante Alighieri; le français est le langage des rois de Paris, qui s'est répandu peu à peu et de plus en plus imposé à mesure que le domaine de leur couronne s'étendait davantage et que leur pouvoir devenait plus absolu, — ici l'influence littéraire a

(1) *Histoire, topographie, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes*, par J.-C.-F. de Ladoucette, ancien préfet de ce département, député de la Moselle, membre d'Académies françaises et étrangères, 2e éd., Paris, Gide et Cie, 1848, p. 609.

suivi l'influence politique. Mais, quelle que soit l'influence prédominante qui ait présidé à l'adoption d'une langue littéraire, celle-ci, *fixée*, suivant l'expression consacrée, par les œuvres des grands écrivains, employée à la rédaction de lois et de traités scientifiques qui semblent exiger une particulière stabilité de vocabulaire, distribuée à la jeunesse par un enseignement qui comporte toujours quelque peu de routine, devient, dans une certaine mesure, quelque chose de figé et de fictif, d'artificiel ou tout au moins de conventionnel (un *monstre de nature*, a dit le linguiste Max Müller), en tout cas de plus en plus éloigné des parlers naturels, y compris celui qui a servi de base à la langue littéraire, et qui poursuit de son côté son évolution spontanée et indéfinie (exemple : les parlers populaires de Toscane à côté de l'italien classique; la prononciation, les formes du nom et du verbe, la syntaxe du peuple de Paris à côté des traditions de l'Académie ou de la Comédie-Française). Il faudrait un gros volume rien que pour noter les traits essentiels de cette opposition, les réactions réciproques des langues littéraires et des parlers populaires, et toutes les conséquences finales que peut comporter leur conflit.

Un simple résumé de ce qui concerne uniquement la France exigerait déjà de trop longs développements, et m'induirait en une véritable philippique contre l'archaïsme routinier, le culte superstitieux du terme général, du terme abstrait et du *terme noble* et le mépris du terme propre et familier, le dédain presque systématique des parlers voisins qui fourniraient à foison des termes si facilement francisables pour remplacer tant de barbarismes grecs, anglais ou allemands comme *rhododendron* (prov. *bourgenc*), *poudingue* (prov. *sistre*), *bergschrund* (franco-prov. *rimaie*), etc..., etc... Revenons à notre sujet spécial, les noms de lieux dans les montagnes françaises.

ORIGINE ET FORME AUTHENTIQUE DES NOMS DE LIEUX

Quand les Romains conquirent la Gaule, ils y trouvèrent, tout prêts, tout faits, un grand nombre de noms de montagnes importantes, de grands cours d'eau, de lieux habités. Et déjà les Gaulois, arrivant vers le VIe siècle avant J.-C. dans la vallée du Rhône, y avaient trouvé un certain nombre de noms de lieux donnés, dans leur langue, par les populations antérieures (Ligures). Nous savons relativement peu de chose sur les dialectes celtiques, et encore moins sur les dialectes ligures; aussi devons-nous en principe être très prudents sur

l'interprétation de noms très anciens comme *Alpes*, *Durance* ou *Nîmes*. Mais ce que nous savons positivement, c'est qu'au VIe siècle après J.-C. — époque vers laquelle le celtique s'est définitivement éteint devant le latin vulgaire — tous ces noms étaient entrés dans le *moule roman*, et qu'ils ont accompli depuis une évolution romane pour parvenir jusqu'à nous. D'autre part, la Gaule devenant de plus en plus habitée et cultivée, le nombre des noms de lieux augmentait de plus en plus : un nouveau défrichement amenait la constitution d'un nouveau village, avec un nom nouveau pour lui comme pour les accidents naturels du terrain sur lequel il s'édifiait, accidents sur lesquels, naturellement, l'attention de l'homme ne s'est portée qu'à partir du moment où il a eu à lutter contre eux ou à les utiliser. De là une nouvelle série de noms, de beaucoup la plus nombreuse, dont l'origine est à chercher généralement dans le roman. A ces trois éléments de formation des noms de lieux, ligure, celtique et roman, vient se joindre un élément germanique, à partir des établissements des Germains en Gaule. On sait par les beaux travaux d'Augustin Thierry et de Fustel de Coulanges que les Germains n'ont jamais été très nombreux en Gaule, et y sont entrés pendant des siècles en *petits paquets* se fondant peu à peu dans la population indigène, dont au bout de quelques générations ils apprenaient la langue en oubliant la leur. Les noms de lieux d'origine germanique sont rares dans les montagnes françaises (excepté, bien entendu, les *Hohneck*, *Reinkopf*, etc..... des Vosges) ; ce sont en général des noms propres d'individus servant à désigner le territoire dont ils étaient propriétaires ou seigneurs, comme *Valgaudemar*, formé du latin *vallis*, vallée, et du nom propre *Waldemar* latinisé en *Galdemar(ius)* — *Gaudemar(ius)* et romanisé en *Gaudemar*. (1)

Les noms propres sont soumis aux mêmes lois phonétiques

(1) Certains ont voulu voir dans l'élément *Gaudemar* le lat. *Gaude Maria*, d'après une inscription qui aurait été placée sous une statue de la Vierge placée à l'entrée de la vallée. C'est tout à fait impossible : dans le pays un *g* latin devant *a* devient invariablement *j*, *d* serait probablement tombé entre *au* et e, l'*e* final de *gaude* aussi ; par contre l'*a* final de *Maria* ne peut pas tomber ; de *Gaude Maria* on aurait donc aujourd'hui non pas *Gaudemar*, mais quelque chose comme *Jaumaria*, avec l'accent tonique sur *i*. Les formes romanes et latines citées dans le *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes* ne laissent subsister aucun doute : *Valgaudemar* (1224), *Vallis Gaudemarii* (1284, 1385), *Vallis Gaudemario* (1357), *Vallis Gaudemaris* (1500).

que les noms communs. Il n'y a entre eux qu'une différence de fonction, non une différence de nature. Ils font partie du langage au même titre. Aussi ai-je été quelque peu étonné de lire dans *La Montagne* (1), à propos du Mont Pourri : « Quel dommage qu'un si beau pic ait un si vilain nom ! Le Club Alpin français, qui a juridiction souveraine sur les montagnes, devrait d'office le débaptiser et lui imposer une dénomination plus digne de ses mérites alpestres. » Mais non ! le Club Alpin n'a aucune juridiction souveraine, il ne peut qu'enregistrer les dénominations que le peuple a créées, en leur restituant, si possible, leur forme authentique. Tout au plus, entre deux noms usités — si le cas se présente — peut-il engager ses membres à adopter de préférence le mieux sonnant ou le plus expressif.

Il est légitime que les alpinistes donnent des noms aux montagnes qu'ils découvrent et qui n'avaient pas de nom avant cette découverte. Encore ici devraient-ils s'inspirer des sages conseils que leur donne M. Ferrand : « Il conviendra de s'inspirer surtout des sources de dénomination auxquelles avaient recours les montagnards : la forme, la situation, le voisinage, la couleur, les productions, etc....., et de n'appliquer que le plus rarement possible des noms propres dont la signification deviendra un problème dans trois ou quatre générations; il faudra éviter soigneusement les répétitions ou synonymies qui rendent l'identification si difficile; enfin, il sera bon de n'appliquer comme dénomination que des vocables brefs et sonores dont la mémoire soit facile (2). »

Pour les noms anciens, consacrés, l'alpiniste doit avoir le plus grand respect, car ces noms sont partie intégrante de la montagne elle-même, dont ils expriment, avec autant de fidélité scrupuleuse que de savoureuse ingéniosité, la forme, la couleur, les relations avec les montagnes, les cours d'eau, les localités voisines. Ces noms répondent, comme le dit fort bien M. Ferrand (3), à de véritables besoins, « besoins de l'industrie pastorale d'abord, besoins forestiers et besoins de communication ; ces dénominations sont demeurées pendant très longtemps transmises par la tradition et connues seulement

(1) Février 1905, p. 67.

(2) *Comment se nomment les montagnes* (à propos du Mont Salvador-Guillemin), *Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné*, 1897, p. 200.

(3) H. Ferrand, *L'origine des noms des montagnes*, communication faite au Congrès international de l'alpinisme, séance du 13 août 1900, Clermont (Oise), Daix frères, 1902 (extrait du compte rendu du Congrès), p. 12.

des centres d'habitation ou d'exploitation qui avoisinaient ces lieux; elles ne se sont répandues, n'ont été inscrites et cataloguées qu'au fur et à mesure que la connaissance des lieux spéciaux qu'elles désignaient est entrée dans la vie sociale. Que si des noms les plus anciennement connus que nous avons relevés nous cherchons quelle était l'origine, nous nous convaincrons sans peine que les hommes à idées simples qui donnaient ces noms empruntaient leur vocabulaire aux apparences qui les frappaient, aux choses que leur rappelait le lieu qu'ils voulaient désigner. »

Le nom de lieu, et en général le nom propre, n'est donc qu'un nom commun en fonction spéciale, et, comme tout nom, il a nécessairement un sens. Ce sens est parfois difficile à connaître parce que l'emploi du mot comme nom commun a disparu, exemples les nombreux *Trièves, Trèves,* etc..... *pétrifiés* en noms de lieux, inusités comme noms communs au sens de *carrefour de trois chemins* (latin *trivium*). De plus — je l'ai déjà dit, mais ne saurais trop le répéter, car c'est une idée aussi essentielle que méconnue — toute spéculation sur un nom de lieu, pour être utile, doit partir de la forme authentique dans le parler naturel du pays. Ainsi, quel Français ignorant les parlers franco-provençaux ne serait tenté d'expliquer les innombrables *Rivoires* du Dauphiné, du Lyonnais, etc..... par quelque *rive ou rivière*? Il pourra bien réfléchir que ces *Rivoires* abondent particulièrement sur des croupes dénuées de tout cours d'eau, mais il ne parviendra à expliquer ce mot que par une de ses formes franco-provençales authentiques, comme, par exemple, *Revoudiri* (dans les environs de la Tour-du-Pin), bois de chênes, dérivé de *rèvo,* qui signifie (chêne) rouvre, et remonte, comme ce mot français, au latin (*quercus*) *robur.*

Fixer le sens, déterminer l'étymologie d'un nom de lieu, nous avons déjà vu combien c'est chose délicate et qui exige des précautions multiples : tenir compte non seulement de la forme actuelle (laquelle n'est déjà point toujours si facile à établir), mais de toutes les formes attestées par les documents (lesquels peuvent contenir des formes plus ou moins équivoques, et jusqu'à des calembours étymologiques), pour essayer d'atteindre la forme première dont toutes découlent graduellement (ce qui exige la connaissance des lois de l'évolution phonétique du dialecte considéré); ajoutons que l'étymologie adoptée doit encore pouvoir « résoudre les difficultés d'ordre historique qui peuvent lui être opposées : s'il y a accord entre

la grammaire et l'histoire, l'étymologie est certaine; s'il y a désaccord, elle reste douteuse (1). » Aussi, en dehors de certains cas très faciles, de certaines étymologies particulièrement transparentes, la plupart des alpinistes agiront sagement en s'en tenant à la première opération : constater la forme authentique dans le parler local. Des gens de haute intelligence et de culture profonde et variée n'ont pas eu d'autre ambition (2). Et des phonéticiens spécialistes de la plus haute valeur ont été induits en d'étranges méprises par l'ignorance des parlers locaux qui les mettait dans l'impossibilité d'en enregistrer fidèlement les sons. Voyez plutôt ce qui est advenu aux très distingués auteurs de l'*Atlas linguistique de la France* (3). Ici encore je laisserai la parole à un maître (4) : « L'*Atlas linguistique de la France* de MM. Gilliéron et Edmont est une œuvre considérable à tous égards : par le format, par le nombre des cartes, par la quantité des lieux explorés, par la masse des renseignements fournis..... Les auteurs ont pris une peine infinie pour se constituer une méthode irréprochable, et c'est précisément là qu'ils ont commis les erreurs les plus graves..... Pour être sûrs que tous les documents fussent recueillis partout de la même manière, pour qu'il ne pût se produire aucune disparate, les deux collaborateurs ont décidé que tout le travail d'investigation et d'enregistrement serait fait uniquement par M. Edmont..... L'idée était excellente en théorie. Il est évident en effet que deux reproductions phonographiques ne peuvent pas être comparées et mises sur le même plan si l'une a été obtenue par un instrument excellent et l'autre par un détestable. Mais M. Edmont n'est pas un phonographe. Il jouit certainement d'une oreille délicate et bien exercée, mais c'est un phonographe intelligent, c'est-à-dire qu'il *n'entend pas ou entend mal quand il ne comprend pas*. Originaire de l'Artois, il y a tout lieu de croire que pour la région picarde et normande ses données sont rigoureusement exactes; mais quand il débarque dans l'extrême E. ou dans l'extrême

(1) Devaux, *Etymologies lyonnaises, réponse à M. Steyert*, Lyon, imp. Mougin-Rusand, Waltener, successeur, 1900, p. 16.

(2) P. ex., P. Devoluy dans *Les noms de la carte dans le Midi, essai sur les noms de lieux du comté de Nice*, Nice, imp. Malvano et libr. Louis Meynier, Avignon, libr. Roumanille, 1903.

(3) En cours de publication depuis 1902 à Paris, libr. Champion.

(4) Maurice Grammont, professeur à l'Université de Montpellier, dans *Indogermanische Forschungen*, XVI. Band, 1-3. Heft, p. 12 et suiv.

S., par exemple en Franche-Comté ou en Béarn, il est évident qu'il doit trouver là des groupements de sons tellement nouveaux ou étranges pour lui que son oreille en est affolée, des vocables tellement inconnus de lui qu'il se demande s'il a bien entendu. Alors, quand il sent sa perception suffisamment nette pour qu'il se résolve à la fixer par l'écriture, comme sa notation est très précise et très délicate, il y a grand chance pour que les nuances qu'il indique, c'est-à-dire en particulier ce qui concerne l'intensité relative des sons et leur timbre, soient fausses..... » M. Grammont cite ici de très nombreux exemples de sons mal entendus, d'erreurs sur la place de l'accent, de fausses divisions de mots, de contre-sens multiples. « Comment pouvait-on éviter ces inconvénients?..... dresser, au lieu du seul M. Edmont, une équipe de personnes chargées de recueillir les formes. On aurait eu soin de *tirer chacune d'elles de la région qu'elle était chargée d'examiner*..... Un homme de la région n'aurait pas laissé passer, au moins sans avertir, des contre-sens grossiers..... M. Edmont s'est adressé trop souvent à des instituteurs, à des secrétaires de mairie ou à des greffiers de justice de paix, et on comprend bien qu'il n'ait pas pu faire autrement : il fallait des personnes suffisamment intelligentes pour se rendre compte de ce qu'il voulait, et d'autre part sachant assez le français pour comprendre les questions et pouvoir les traduire. Mais précisément ces gens-là savent trop de français pour parler purement leur patois..... Bien des fois *un interrogateur du pays* aurait pu s'adresser à des personnes sachant moins le français ou ne le pratiquant pas, et obtenir comme réponse un patois plus authentique. Il aurait pu, dans mainte circonstance, ne pas poser la question en français; étant souvent *capable de converser avec son interlocuteur*, il aurait pu aussi amener la réponse dans la conversation, au moins pour les cas délicats, pour ceux où sa connaissance de la langue lui faisait sentir que la réponse risquait d'être du français. Car la question posée en français appelle immédiatement comme réponse le mot ou la phrase française patoisée..... Il est parfois intéressant de savoir de quelle manière tel mot français se patoise à tel endroit; mais combien il le serait davantage d'avoir la forme indigène ! »

On voit à quelles erreurs s'exposent même les gens du métier. Qu'est-ce quand il s'agit de simples amateurs — et qui non seulement cherchent à noter des sons, mais à déterminer des étymologies !

« Qui trop embrasse mal étreint », dit la sagesse des nations; en y contrevenant nombre de mes confrères en alpinisme ont diminué, en croyant l'augmenter, l'intérêt et l'utilité de travaux dont la consultation, pour être fructueuse, demande une prudence toute particulière (1).

(1) J'ai déjà cité les ouvrages de Meyer-Lübke, d'Arbois de Jubainville, Desjardins, Mgr Devaux, P. Devoluy, de Gérin-Ricard et Arnaud d'Agnel, les dictionnaires topographiques départementaux, le *Tresor dóu Felibrige* et le *Pichot Tresor*. Consulter en outre : Devaux, *De l'étude des patois du Haut-Dauphiné*, Grenoble, imp. Allier, 1889, et *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, Paris, H. Welter, Lyon, Auguste Côte, 1892; *Atlas linguistique de la Suisse romande*. Les ouvrages suivants sont à consulter avec quelque circonspection : *Atlas linguistique de la France* (noms des différentes stations d'enquête dans le parler local); Arnaud, *L'Ubaye et le Haut Verdon, essai géographique ou toponymie des bassins de l'Ubaye et du Haut-Verdon*, Barcelonette, chez l'auteur; Emile Belloc, *Observations sur les noms de lieux de la France méridionale*, Paris, Imprimerie nationale, 1907 et *Déformations des noms de lieux pyrénéens* (extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° 1, 1907), Paris, Imprimerie nationale, 1907; Chabrand et de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes*, Paris, Honoré Champion, 1877; H. Ferrand, *De l'origine des noms de lieux*, dans l'*Annuaire du Club Alpin Français*, 1881, p. 399; *L'origine des noms de montagnes*, Clermont (Oise), imp. Daix frères, 1902 (communication présentée au Congrès international de l'alpinisme); *De l'orthographe des noms de lieux*, Mâcon, imp. Protat frères, 1903 (tir. à part de l'*Annuaire du Club Alpin Français* n° 28), et notes sur le nom du (Casque de) *Néron*, dans les *Alpes pittoresques* du 15 Juin 1901 et la *Revue alpine* d'Août et d'Octobre 1907; baron de Loyette, *Essai sur la nomenclature topographique du Queyras*, dans le *Dauphiné*, année 1874; Meillon, *Esquisse toponymique sur la vallée de Cauterets*, de 1903 à 1908 dans le *B. pyrénéen*, puis en vol., Cauterets, Cazaux, 1908; Mourral, *Essai d'un glossaire des noms topographiques les plus fréquemment usités dans la région des Alpes françaises*, Grenoble, Allier, 1894 (tir. à part de l'*Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné* pour 1893) et *Glossaire des noms topographiques les plus usités dans le Sud-Est de la France et les Alpes occidentales*, Grenoble, Drevet, s. d.; Peiffer, *Recherches sur l'origine et la signification des noms de lieux (France, Corse, Algérie)*, Nice, V. E. Gauthier, 1894; de Rochas d'Aiglun, *Les vallées vaudoises*, Paris, direction du *Spectateur militaire*, 1881. Une publication récente du Service géographique de l'armée : H. B., *Les erreurs de la carte de France* (Paris, impr. du Serv. géogr., 1906) contient, à côté de détails intéressants sur l'histoire de la topographie militaire française, quelques réponses peu concluantes aux critiques formulées par M. Arnaud sur le sujet qui nous occupe spécialement ici.

(A suivre.) J. RONJAT.

Les Noms de Lieux dans les Montagnes françaises

Par J. Ronjat (1)

TRANSCRIPTION DES NOMS DE LIEUX DANS LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

J'ai dit — après les maîtres — et je ne saurais trop répéter que toute spéculation sur les noms de lieux est vaine qui ne prend pas pour base les formes authentiques du parler local. Or, sous l'influence d'une conception quelque peu étroite de l'*unité nationale*, l'administration française, et à sa suite les classes cultivées et même les autres (2), ont trop longtemps professé le dédain ou l'ignorance des parlers autres que le français littéraire. Il en est résulté une série abondante de déformations toponymiques qu'il me reste maintenant à examiner avec quelques détails. Mais avant d'entrer dans ces détails je demande la permission d'insister une fois de plus sur les inconvénients théoriques de cet état de choses, qui rend extrêmement difficile, parfois impossible, non seulement l'explication du sens des noms de lieux, mais la restitution même de leur forme authentique dans le parler local et par conséquent l'établissement, si besoin est, d'une transcription française acceptable, puis de suggérer quelques réflexions sur des inconvénients pratiques de nature à toucher encore plus vivement les esprits que les inconvénients théoriques précédemment signalés. Par exemple, quiconque a pris part à des manœuvres militaires dans les Alpes a pu se rendre compte combien le désaccord fréquent entre les dénominations locales et leurs graphies administratives, spécialement sur les cartes d'Etat-Major, rend souvent difficile l'entente avec les indigènes pour obtenir des renseignements utiles à la conduite des troupes à travers des accidents topographiques secondaires. Certaines interversions de noms occasionnent des incidents désagréables ou fâcheux. « On ne doit pas inventer en

(1) *Suite et fin :* V. p. 318-338.

(2) Cf. ce qui sera dit plus loin sur la décadence de certaines dénominations locales dans l'Oisans.

ces matières, comme le fait la carte de l'Etat-Major, en donnant le nom de *Col de Pelouse* au Col de *Granges-Communes*, tandis que le vallon de Pelouse en est séparé par la croupe de la Cime de Voga. Qu'est-il arrivé souvent aux officiers qui envoyaient porter leurs vivres, sur cette indication, par des gens du pays? Leurs cantines allaient tout bonnement au vrai Col de Pelouse, à une heure du point faussement indiqué, où ces messieurs, suivant l'expression imagée de l'un d'eux, *claquaient du bec* jusqu'au soir en pestant contre l'idiotie des autochtones (1). »

Cela n'est que désagréable. Ceci est plus que fâcheux. Ecoutons M. KILIAN (2) :

« Au cours de cet été, l'autorité militaire avait fait prévenir les pâtres de l'Alpe du Villar-d'Arène d'avoir à retirer leurs troupeaux des pâturages situés au-dessous du Glacier de l'Homme, dans la direction duquel devaient être effectués des tirs au canon. Les bergers, désignant le Glacier de l'Homme sous le nom de Glacier du Tabuchet, ne se seraient pas conformés aux instructions publiées, si un vieil habitant du pays ne les avait prévenus de leur erreur, ou plutôt de leur exacte, mais dangereuse interprétation. »

Examinons maintenant un peu en détail les obstacles que les fantaisies des transcriptions officielles apportent à l'interprétation des noms de lieux dans les montagnes françaises. J'ai dit plus haut l'essentiel sur la transcription des noms flamands, bretons et basques, puis des noms italiens en Corse — ces derniers infiniment plus intéressants pour l'alpiniste — et je concluais ainsi : nos administrations se trouvent gênées pour franciser des appellations nées dans des idiomes par trop éloignés du français; elles hésitent souvent à franciser d'autres appellations qui avaient déjà reçu sous un régime précédent une forme officielle, soit en accord avec le langage naturel du pays (Corse, Roussillon), soit en désaccord avec lui (Nice et dépendances), — combinaison variable de routine administrative, d'ignorance ou de dédain des *patois* et de respect instinctif pour des *langues* plus ou moins officiellement consacrées.

Les effets de cette combinaison sont particulièrement curieux à examiner en ce qui concerne le pays niçard (3).

(1) Arnaud, *L'Ubaye et le Haut-Verdon*, p. 7.

(2) *Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné*, 1901, p. 216.

(3) *Niçois* est un barbarisme administratif relativement récent, comme *Savoisien* pour *Savoyard*.

Le comté de Nice a été détaché de la Provence en 1388, et il est demeuré pendant près de cinq siècles sous la souveraineté des comtes, puis ducs de Savoie, dont les domaines, primitivement de langue franco-provençale, finirent par comprendre surtout des terres de langue italienne (Piémont, Gênes, Sardaigne). Le pays fut d'abord administré en provençal; le français s'introduit ensuite progressivement et triomphe vers la fin du xvie siècle; l'italien arrive plus tard et ne réussit à déloger le français que partiellement. Le français conserve ses positions essentielles dans l'administration et l'enseignement, mais la carte de l'Etat-Major sarde est écrite en italien, et non seulement elle transcrit les noms de lieux suivant la graphie italienne (*gh*, *ch* pour le provençal *gu*, *qu*; *gli*, *j* pour *lh*, *i*; *gi*, *ci* pour *j*, *ch*; d'où maintes déformations de noms dans les bouches françaises, comme *Cians* pour *Chans*, *Ciaminejas* pour *Chaminèias*, etc.....), mais elle en italianise parfois arbitrairement les sons eux-mêmes : ainsi une *clusa*, *cluso*, *clua* ou *cluo* devient *chiusa*; les noms en *-oun* prennent la finale *-on*, plus rapprochée de l'italien; les *s* suivis de consonne au début d'un mot perdent leur *e* provençal d'appui : ainsi *Chastilhoun* devient *Ciastiglion*, *Escoubaioun* devient *Scubajon*, etc.....

L'administration française a maintenu ces errements en les aggravant de francisations souvent aussi maladroites que les italianisations précédentes étaient indues. Cavour avait ainsi justifié la cession du Niçard à l'empire français (Chambre des Députés de Turin, séance du 26 mai 1860) : « Quelle est la preuve la plus forte de la nationalité d'un peuple? C'est le langage. Or l'idiome parlé à Nice n'a qu'une analogie très éloignée avec l'italien; c'est le même qu'on emploie à Marseille, à Toulon, à Grasse. Celui qui a voyagé en Ligurie trouve que la langue italienne se conserve dans ses modifications et ses dialectes jusqu'à Vintimille. Au delà c'est comme un changement de scène, c'est tout un autre langage. Je ne conteste pas qu'à Nice les personnes aisées n'aient l'habitude d'apprendre l'italien et ne puissent faire usage de cette langue, mais dans les conversations familières les Niçards ne se servent pas de l'italien, ils parlent le provençal ou le français. Non, Nice n'est pas italienne, je le dis avec une entière conviction. » Paul Arène, exquis écrivain provençal et français, a dit plus pittoresquement : « C'est grâce au provençal que Nice est française sans que le plus méticuleux irrédentisme y trouve rien à réclamer, — Nice, où je défie un Italien, qu'il soit de Na-

ples ou de Rome, d'acheter en parlant italien deux sous de salade au marché, et où n'importe qui, parlant la langue d'Oc, Marseillais comme Toulousain, est sûr de se faire comprendre. C'est encore grâce au provençal qu'après avoir été, trois cents ans et plus, gouverné par des papes et des légats, Avignon ne garde pas trace de l'infiltration italienne. Et c'est toujours grâce au provençal, souple et précieux instrument d'assimilation graduée, que dans Marseille les trente ou quarante mille Piémontais ou Napolitains immigrés se francisent par leurs enfants, lesquels, oubliant l'italien et en attendant de savoir le français, parlent tout de suite, à *M'en-pènti* comme à *Sant-Jan* (1), le franc provençal de la rue (2). »

Mais l'administration française n'entend pas de cette oreille. Je me suis laissé conter l'histoire d'un gendarme corse expliquant qu'on l'avait affecté à un poste des montagnes niçardes parce que sa connaissance de l'italien lui permettrait d'obtenir des renseignements précieux pour l'autorité militaire grâce à un commerce familier avec les populations voisines, qui sont politiquement — mais rien que politiquement — italiennes. Ce gendarme se faisait gloire d'ignorer le provençal, instrument nécessaire de tout commerce familier avec lesdites populations. Il y a mieux, si l'on en croit M. Gaidoz, professeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes (3) : « Un préfet, envoyé de Paris en Savoie peu après l'annexion, arrivait à son poste avec une grammaire et un dictionnaire italiens dans son sac. »

Dans ses grandes lignes, le traitement appliqué dans les cartes françaises aux noms de lieux du pays niçard consiste à ne tenir à peu près aucun compte du provençal indigène, à franciser les noms de rivières, villes, bourgs et villages (*Tinée*, *Nice*, *Villefranche*, *Roquebillière*) et à maintenir l'italianisation au moins graphique des noms de ruisseaux, détails orographiques, lieux-dits, etc..... On trouvera là-dessus tous les détails désirables, présentés avec une méthode parfaite, dans la brochure de P. Devoluy sur *Les noms de la carte dans le Midi* que j'ai déjà eu souvent l'occasion de citer. Je relèverai plus loin les points essentiels en examinant le traitement par la

(1) Quartiers du vieux Marseille.
(2) Cité par Letainturier-Fradin, *Nice de France*, Paris, Marpon et Flammarion, 1893, p. 229.
(3) *Les vallées françaises du Piémont*, dans *Annales de l'Ecole libre des Sciences politiques*, janvier 1887, p. 57.

graphie administrative des noms de lieux provençaux en général.

Le catalan du Roussillon est moins bien traité que l'italien de Corse, mais mieux que le provençal du Niçard. C'est un idiome étroitement apparenté au provençal, mais ayant depuis plusieurs siècles une culture littéraire indépendante et une orthographe particulière. Bien que l'Aragon proprement dit parle des dialectes qui se rattachent à l'espagnol de Castille, les rois d'Aragon laissaient leurs sujets de langue catalane s'administrer en catalan; quand le Roussillon fut conquis sous Louis XIV, l'administration française se trouva donc en présence de tout un ensemble de traditions graphiques qui au cours des siècles ont été au moins en grande partie maintenues. Je prends la carte au 500 000[e] du Dépôt de la Guerre (carte PRUDENT), et j'y relève *Perpignan* avec la graphie française *-gn-* pour la catalane *-ny-* et la restitution de *n* finale qui tombe en catalan (*Perpinyà*), des traductions françaises complètes comme *Villefranche-de-Conflent* et la plupart des noms de saints; les finales variées de plusieurs noms de communes sont uniformément ramenées à l'*e* muet français; par contre, pour la moitié peut-être des communes, les noms catalans sont conservés avec leur graphie propre : *Puigvalador*, *Baixas*, *Cabestany*, *Molitg*, *Taurinya*, *Banyuls*, *Palau del Vidre*, etc..... Il en est de même naturellement pour la plupart des détails ortographiques et lieux-dits, comme *Clot de la Perdiu*, etc..... (1)

En dehors de la Corse, du Niçard et du Roussillon, le traitement que nos administrations appliquent aux parlers romans usités sur le territoire français paraît s'inspirer des idées courantes, qui leur font attribuer, dans un sens péjoratif, la dénomination de *patois* (2), les plus rapprochés de la langue officielle étant généralement considérés comme *du français mal pro-*

(1) *U* = français *ou*; *au* est une *diphtongue* formée par *a* et *ou* prononcés d'une seule émission de voix, à peu près comme *au* allemand, *ou* anglais; *cr* final = français *ou*; *v* = fr. *b*; *ix* = fr. *ch*; *ig*, *tg* = fr. *tch*; *ny* = fr. *gn*; *iu*, diphtongue formée par *i* et *ou* prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant sur *i*.

(2) Le linguiste appelle souvent *patois* un parler naturel, tel que j'ai cherché à le définir plus haut; pour l'homme du monde, l'expression *patois* implique généralement une acceptation péjorative, langage rustique ou grossier.

noncé (1). Je ne m'étendrai pas sur les parlers français proprement dits, pour trois raisons : je ne veux pas abuser de la patience du lecteur; je connais peu ces parlers; en dehors des Vosges, ils sont peu importants pour l'étude des noms de lieux dans les montagnes françaises. Considérons seulement les parlers franco-provençaux (noms de la plus grande partie du Jura, d'une bonne moitié des Alpes, y compris le versant politiquement italien, et du Mont Pilat) et provençaux (noms du reste des Alpes, y compris le versant politiquement italien, du plateau central, des Cévennes et de la presque totalité des Pyrénées, y compris les Pyrénées catalanes et une bande de territoire aragonais au S. de la crête qui forme frontière politique entre la France et l'Espagne).

Bien que le plus ancien texte roman qui nous soit connu, le *Serment de Strasbourg* (842 après J.-C.), paraisse écrit en franco-provençal, les parlers de cette famille n'ont jamais eu de véritable culture littéraire et n'ont guère été employés administrativement que jusque vers le XVe siècle; dès le moyen âge, et même dans les pays non soumis à la couronne de Paris, ils sont supplantés par la langue française. La langue provençale, au contraire, a eu jusqu'à notre époque une culture littéraire continue, avec trois périodes particulièrement éclatantes : XIIe et XIIIe siècles (les troubadours); seconde moitié du XVIe et début du XVIIe (Pierre de Garros en Gascogne, Belaud de la Belaudière en Provence, Goudelin à Toulouse); seconde moitié du XIXe et début du XXe (Mistral, ses amis et ses disciples). Dans la première période, les écrivains emploient — sauf quelques nuances secondaires — une langue commune; dans les deux autres ils s'attachent plutôt au dialecte particulier de leur pays. Le langage employé pour l'administration participe dans une mesure variable des parlers locaux et de la langue commune des troubadours. Puis, à des époques variables suivant les pays, la date de leur réunion sous la couronne française et diverses circonstances dans lesquelles je ne puis entrer ici, le français s'infiltre progressivement et supplante peu à peu l'idiome local. Par exemple, dans la Provence proprement dite, la substitution peut être considérée comme

(1) Je m'étonnais un jour, devant un homme du monde, qu'on écrivît *Dôle*, comme *pôle* ou *tôle*, le nom d'une ville que ses habitants appellent invariablement *Dole*, avec un *o* ouvert comme dans *molle*, *folle*. « Mais les gens de par ici prononcent très mal », me répondit mon interlocuteur. Singulière conception !

accomplie vers le milieu du XVIe siècle; il en est à peu près de même dans le reste du domaine de la langue d'Oc, sauf le Roussillon, dont j'ai déjà parlé plus haut, et le Béarn. Le Béarn n'est réuni à la couronne française qu'à l'avènement d'Henri IV (1588); le français y devient vite la langue officielle des cours et tribunaux, mais les Etats de la province délibèrent et font rédiger leurs délibérations en béarnais jusqu'à leur suppression en 1789.

L'administration française, et après elle les géographes et cartographes écrivant en français, ont donc *pris en charge*, si l'on peut ainsi dire, les noms de lieux franco-provençaux et provençaux à des époques différentes, et par conséquent à des points différents de leur évolution linguistique. En les prenant, ils les ont généralement plus ou moins transformés. L'examen de ces transformations ne révèle aucune règle bien fixe. On peut cependant relever quelques pratiques généralement suivies sans stricte systématisation. Tout d'abord, une forme une fois adoptée varie ordinairement peu jusqu'à nos jours. Ensuite il faut distinguer avec soin deux catégories dont le traitement respectif présente des nuances appréciables : 1° noms de chaînes de montagnes, de rivières, de villes, de bourgs et de villages; 2° noms de détails orographiques, de ruisseaux, de lieux-dits. Les premiers étaient déjà très anciennement écrits; ils ont été transformés par les plumes françaises en prenant pour base une forme locale écrite déjà plus ou moins en retard sur la forme locale parlée (1); la forme française présente donc ici presque nécessairement un très grand écart avec la forme locale actuelle dans un parler qui n'a cessé d'évoluer librement. Les seconds ont très souvent (2) été immédiatement transcrits par une plume française en prenant pour base une forme locale transmise uniquement par tradition orale, et cette transcription est souvent de très fraîche date; nous verrons tout à l'heure que cette circonstance a pu, suivant les cas, augmenter ou diminuer l'écart signalé dans la première catégorie.

Les noms de chaînes de montagnes, de rivières, de villes,

(1) Ce retard est particulièrement frappant en français, où on continue à écrire des *e* qui ont perdu depuis des siècles toute valeur syllabique.

(2) Mais pas toujours; v. notamment dans Ferrand, *De l'orthographe des noms de lieux*, 1903, plusieurs noms de cette catégorie (Mont Cenis, Galise, etc.....) cités dans des documents latins remontant au moyen âge.

de bourgs et de villages sont presque toujours plus ou moins francisés. Voici quelques détails sur les modalités de cette adaptation.

I. Adaptation complète, allant jusqu'à constituer une traduction proprement dite, dans la plupart des noms de saints, dans d'innombrables *Villefranche*, *Villeneuve*, etc....., dans *Châteauneuf-du-Pape*, *Châteaurenard*, *Châteauneuf-d'Isère*, etc..... Le latin *podium* est traduit en français dans *Le Puy en Velay*, *Puylaurens*, etc....., mais garde sa forme languedocienne dans *Belpech*. *Puylaurens* accole un *Puy* français (lang. *Pèch*) à un *Laurens* languedocien (fr. *Laurent*); *Beauchastel* qualifie par un *beau* français le *chastel* vivarais archaïsant (viv. moderne *chatè*). Au demeurant, hors les traductions du type *Châteauneuf*, les traitements locaux de *c* latin devant *a* (1) sont assez régulièrement maintenus : *Roquemaure* au N. d'Avignon, *Rochemaure* en face de Montélimar. Les *castèl* languedociens sont plus respectés que les *castèu* provençaux et les *chastè* ou *chatè* vivarais ou dauphinois, et même leurs qualificatifs restent en général tels quels : *Belcastel*, *Castelnau* (beau château, château neuf).

II. Adaptations de sons étrangers au français; substitutions de sons français aux sons indigènes; interprétations françaises de certaines graphies.

a. Les diphtongues et triphtongues (2) *ai*, *ei*, *au*, *ìu*, *iéu* (3) sont écrites *ai*, *ay*, *ei*, *ey*, *au*, *ieu*, et la prononciation française les réduit aux mêmes sons simples que dans les mots *fais*, *haut*, *vieux*; exemples : *Le Cailar*, *Le Cheylard*, *Pau*, *Bédarieux*. Les diphtongues *éu*, *èu* (4) sont souvent *traduites* par *eau* (exem-

(1) Le latin *cantare* devient *canta* dans les parlers méridionaux de la angue d'Oc, *chanta* dans les parlers septentrionaux (Limousin, Auvergne, Velay, Vivarais, Dauphiné) et dans les parlers franco-provençaux. La graphie *ch* peut représenter d'ailleurs plusieurs sons différents : *ch* français, *tch*, *ts*, *th* anglais dur, et une infinité de leurs variantes. De même ici le latin vulgaire **rocca* donne *roco* et *rocho*. Parallèlement, *g* devant *a* donne *g* (dur) ou *j* (valant *j*, *dj*, *dz*, *th* anglais doux).

(2) Une *diphtongue* comprend deux, une *triphtongue* trois éléments vocaux prononcés d'une seule émission de voix.

(3) Dans la graphie provençale, *ai* = *a-i*, *ei* = *è-i*, *au* = *a-ou*, *ìu* = *i-ou*, *iéu* = *i-é-ou*, prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant respectivement sur *a*, *è*, *a*, *i*, *é*.

(4) *é-ou*, *è-ou*, prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant sur *é*, *è*.



ples : *Arreau, Bordeaux, Auribeau, Mirabeau,* gascon ou provençal *Arrèu, Bourdèus, Auribèu, Mirabèu*; la rivière de *Gapeau,* pour *Gapèu*), parfois *transcrites* assez gauchement par *éau* (*La Séauve,* en parler local *Séuva*), *éo* (la rivière de *Bléone,* pour *Blèuno*), *éou* (le village de *Méounes,* pour *Mèuno*), ou réduites au son simple de l'*eu* français (le bourg de *Masseube* en Gascogne), quand on n'a pas préféré une forme archaïque en *el* (v. plus loin, III, *d*). Un certain nombre de *Haies* (notamment un village du plateau au N. du Mont Pilat) ne sont pas autre chose que d'anciennes *Ayes* (cf. les cols des *Ayes* en Chartreuse, Queyras, etc.....), lieux déserts, sans chemins frayés (lat. *avia*).

b. On rétablit généralement, comme en français, une *n* qui tombe dans le parler local après une voyelle, et on substitue en ce cas *o* à *ou* : *Perpignan, Montauban, Jurançon* (cat. *Perpinyà,* lang. *Mount-Alba,* béarn. *Yurançou*); certains noms de localités secondaires conservent cependant la forme locale (*Morlaas* en Béarn, avec un double *a* archaïque; vallée de *Baretous*). *On* français peut même s'étendre par analogie à des cas où il est parfaitement indû, comme *Montbron* en Angoumois (dans le parler local *Montberou, Monberoux* sur un sceau de 1580, *Monberou* sur un sceau de 1391, *Montem Barulphi* dans les actes latins (1). Les noms franco-provençaux en *-in* de lat. *-ianus* sont maintenus, ainsi, aux environs de Vienne sur Rhône, *Eyzin* (*Asianus*), *Sérézin* (*Caesarianus*) (2), etc..... De même les noms provençaux en *-an, -ian.* Mais la prononciation française transforme en *in* ou *an* les nasales *en* et *èn* (*Puylaurens, Provence,* etc....), et cette transformation s'étend parfois à la graphie (*Durance,* en prov. *Durènço*).

c. Les voyelles finales atones (3) variées sont généralement

(1) Rousselot, professeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, *Les modifications phonétiques du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin* (*Charente*), Paris, Welter, 1891, p. 324.

(2) C'est-à-dire propriété (*fundus*) d'un nommé *Asius,* d'un nommé *Caesarius,* etc..... Les amateurs de village n'ont pas manqué de voir dans *Sérézin* la preuve d'un établissement des *Sarrasins* dans la vallée du Rhône, mais les documents écrits nous présentent successivement *Caesarianus, Cisiriano, Cesarino,* puis *Cerisin* et *Cerezin,* avec échange entre *s* (ou *z*) et *r* de syllabe à syllabe (Devaux, *Les noms de lieux dans la région lyonnaise,* p. 42).

(3) Placées après la voyelle qui porte l'*accent tonique,* élévation particulière de la voix. Dans une bouche indigène, l'*a* est infiniment plus fort dans *Albi* que l'*i*; dans la prononciation française, c'est le contraire.

ramenées à *e* muet français (*Nice*, *Mende*, *Toulouse*, en parler local *Niça*, *Mende*, *Toulouso*), sauf *i*, qui est généralement conservé, et attire sur lui l'accent tonique dans la prononciation française (*Albi*, les rivières *Artuby*, *Vésubie*, en parler local *Àlbi*, *Artùbi*, *Vesùbi*). Des *s* parasites (*Tarbes*, *Lourdes*) sont parfois attribuées à des noms qui dans le parler local n'ont aucune figure de pluriels (gasc. *Tarbo*, *Lourdo*). Un véritable déluge de *z* s'est abattu sur une quantité de noms franco-provençaux comme *Pécloz*, *La Clusaz*, etc..... dont la prononciation locale est *Pèclo*, *La Clusa*, etc..... avec l'accent sur *è*, *u* et pas trace de consonne à la fin, tandis que la prononciation française en fait *Péclosse* ou *Pécloze*, *La Clusasse* ou *La Clusaze*, etc....., ce qui crée une confusion fâcheuse avec des noms légitimement accentués sur la finale comme *Chavanoz* (lat. *Cavannoscus*). Des *t*, des *x* parasites s'introduisent dans les noms en *-iat* de la Bresse, en *-ieux* du Dauphiné (1). Qui pourrait bien deviner dans *Montseveroux* et *Monsteroux* le *Monte superiore* et le *Monte subteriore* du cartulaire de Saint-André-le-Bas de Vienne (2) ?

d. *v* est généralement rétabli à la place de *b* languedocien et gascon (*Lavaur*, *Sauveterre*, etc.....), mais *h* gasconne de *f* latine est maintenue (*Peyrehorade*, *Hagetmau*, etc.....); *j* est substitué à *y* béarnais (*Jurançon*, etc.....), mais *t* gascon de lat. *ll* en finale est souvent maintenu (*Castets*, *Muret*).

III. Formes archaïques, adoptées lors de la *prise en charge* des noms par l'administration française, et maintenues malgré l'évolution postérieure du parler local.

a. Maintien très général de *o* vieux provençal et français contre *ou* prov. moderne : *Lodève*, *Garonne*, etc.....; cependant *Toulouse*.

b. Maintien de consonnes finales devenues muettes dans la prononciation locale : *Ribérac*, *Royat*, *Lavaur*, etc.....

c. Maintien de *l* ancienne, dans le parler actuel tombée ou passée à *u* (c'est-à-dire *ou*, formant diphtongue avec la voyelle précédente) (3) : *Rencurel* (franco-prov. *Rencurè*), *Rustrel*,

(1) V., sur l'origine et l'évolution de ces noms, Devaux, *Les noms de lieux dans la région lyonnaise*, p. 30 et suiv., *Etymologies lyonnaises, réponse à M. A. Steyert*, p. 85 et suiv., *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, p. 133 et suiv.

(2) Publié par M. l'abbé Ulysse Chevalier, Lyon, Scheuring, 1869.

(3) V. sous II, *a* certaines particularités sur les diphtongues *éu*, *èu*.

Barjols (prov. *Rustrèu, Barjòu*). Ce maintien n'a pas lieu en général dans les noms gascons où le passage à *u* est plus ancien et était déjà consacré par la graphie gasconne quand les noms ont été *pris en charge* par l'administration française : *Pau, Hagetmau,* etc..... Permutation inverse dans *Montauban* (lang. *Mount-Alba*).

d. Maintien des anciennes graphies provençales *lh, nh* pour *l* mouillée et *gn* : *Graulhet, Paulhan, Marmanhac,* à côté de *Breil, Pauillac, Perpignan*; les deux graphies *gn* et *nh* voisinent dans *Cassagnes-Bégonhès.* Bien entendu, la prononciation française interprète *lh, nh* comme de simples *l, n.*

Les noms de détails orographiques, de ruisseaux et de lieux-dits ont été beaucoup moins traduits et adaptés que les noms de chaînes de montagnes, de rivières, de villes, de bourgs et de villages. Leur sens est généralement encore plus obscur pour des personnes étrangères au parler local; leurs sons ont été souvent encore plus profondément modifiés par la rapide et hardie évolution de ce parler : les fonctionnaires étrangers au pays, officiers topographes, agents-voyers, etc..... saisissent mal les sons et comprennent peu ou point le sens des mots; les petits fonctionnaires du cru saisissent bien les sons, mais tiennent à honneur de franciser le plus possible les appellations locales; d'autre part ils croient souvent devoir en interpréter le sens à la lumière d'une instruction généralement insuffisante pour ce faire. De là naissent ces transformations souvent étranges que Gaston Paris ne s'est pas fait scrupule de qualifier *bévues de l'étymologie populaire ou administrative appliquée à la toponymie* (1).

Reprenons la classification précédemment établie pour les *grandes localités* en notant les modifications que subissent les procédés d'adaptation appliqués aux *petites localités.*

I. Ici foisonnent les interprétations aventureuses abondamment relevées dans les ouvrages spéciaux (2) : *Grand-Appareil* pour *Granda-Parei* (grande paroi), *Pied-Chaud* pour *Piech-* ou *Puech-Aut* (puy haut), bois de l'*A B C* pour *la Bessée* (francisation de *Besseo,* bois de bouleaux), l'*Araignée* pour l'*Arenié* (sablière), col de *Mylord* pour *Milo-Aures* (mille vents), hameau de l'*Abbé Heureux* pour l'*Abéurou* (abreuvoir), etc.....

(1) *Romania,* année 1899, p. 317.

(2) Devaux, Devoluy, Ferrand, Chabrand et de Rochas d'Aiglun, etc.....

etc..... Un *Jas de Guigout* (bergerie d'un nommé G.), par une combinaison subtile de coquilles, de fautes de copie et d'interprétations hasardeuses, s'est transformé en *Jus de Gigot*. Dans les Pyrénées, une *Coumbo de la lit terrèro* (combe de l'avalanche de fond) est devenue la *Combe littéraire*, un col d'*Arrius* (ruisseaux) a pris le nom du roi perse *Darius*, et la crête qui domine un *estang tort* (lac aux rives tortueuses) s'est muée en crête de *Stentor* (1). Les innombrables *adrech* et *adreit* (lat. **addrictum*, endroit, côté exposé au soleil, regardant le midi) du Briançonnais, du Devoluy, etc..., sont tantôt transcrits tels quels, tantôt agglomérés avec l'article (*Ladret*) ou bizarrement coupés (*La Dreit*), tantôt traduits en *adroit* (2). On rencontre des transcriptions plus ou moins serviles comme *Vaufrège*, aux environs de Marseille (prov. *Vau-frejo*, vallée froide), la ferme de *Paou-Vaou* (prov. *Pau-vau*, peu vaut, de peu de valeur). Les formes locales qui continuent le suffixe (3) latin *-aria* ont une fortune diverse : ainsi le cadastre de Saint-Christophe-en-Oisans transcrit *Riveyre* ou traduit *Rivière* le terme local *Rivèiro*, qui signifie rivage, bord de cours d'eau (ne pas confondre avec les *Rivoires* franco-provençales précédemment citées).

II. *a*. On trouve ici des traductions comme *Agneaux* (Oisans), à côté de plus fréquentes transcriptions, plus ou moins gauches, comme *Paou-Vaou*, *Morgiou*, *Pormiou* (environs de Marseille; prov. *Pau-vau*, *Mourgiéu*, *Port-Miéu*), *les Fréaux*, hameau de la Grave (*lous Frèus*), crête des *Pavéous* (*Pavèus*), *la Greo*, *la Greou*, *l'Agreo* (Niçard, *l'Agréu*).

b. En domaine provençal, on trouve ici *-ou*, *-i* et *-y* au moins aussi souvent que *-on*, *-in*.

c. Les finales féminines *-a* et *-o* ne sont pas rares ici dans les cadastres et même sur les cartes topographiques (voir plus

(1) Belloc, *Observations sur les noms de lieux de la France méridionale*, p. 7, 8.

(2) Roman, *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*, imprimerie nationale, 1884.

(3) Elément ajouté à la fin d'un mot pour en dériver un autre mot de sens voisin, par exemple *nota*, note; *notarius*, celui qui garde note des actes, notaire. Dans les noms de grandes localités, les divers continuateurs locaux du suffixe *-aria* (franco-prov. *-ira*, *-tri*, etc.....; prov. *-iero*, *-ièiro*, *-èiro*, *-ièro*, *-èro*, etc.....) sont généralement ramenés à la forme française *-ière* (pluriel *-ières*).

haut, dans la première catégorie, ce qui concerne le franco-provençal *-oz* et *-az*). Sur un *t* parasite dans certains noms écrits *-et*, voir ci-dessous, III, *c*.

d. Les *b* gascons sont ici souvent conservés, par exemple dans les innombrables *bat* des Pyrénées (fr. *val* (1)); *y* n'est pas rare non plus, exemple *Tuquerouye*.

Les agglutinations d'article et les mauvaises divisions de mots mal compris sont naturellement ici particulièrement fréquentes : *Ladret*, *la Dreit* pour *l'Adreit* ou *l'Adrech* (cf. plus haut, I), *la Greo*, etc. (cf. plus haut, II, *a*), *le Lautaret* pour *l'Autaret* ou *l'Autarè* (*Altareolum* en 1091, 1120, 1148, puis *Collis Altareti* en 1221, 1326, 1495, 1512, *l'Altaret* en 1550 (2), *Leuze*, *Leouve*, en Niçard, pour *l'Éuse* ou *l'Éuve* (yeuse, chêne vert).

III. *a*. *Ou* est bien plus fréquent ici que dans la première catégorie.

b. On trouve l'*Emendra* à côté du pic *Turbat*, etc.....

c. Souvent ici on conserve, en l'écrivant tant bien que mal, la forme locale où *l* est passée à *u* ou *r* (3), ou tombée; dans ce dernier cas, *-è* continuant un latin *-ell(um)* est souvent écrit *-et*, parce qu'il a à peu près le même son que dans *gilet*, *objet*, etc.....

On me permettra ici une petite digression hors du territoire français : les faits sont curieux, et se passent, au reste, en domaine linguistique franco-provençal, dans le val d'Anniviers (Valais). Dans le parler du val d'Anniviers, *l* latine devenue finale tombe, et *c* latin devant *a* devient *ts*. Ainsi un canal ou chenal y est *Tsenâ* (dans les anciennes chartes *Chenal* et *Chinal*), et le radical latin *cal(m)* (4), *Tsâ*. Le topographe de la carte fédérale suisse a gardé *l* finale dans le premier mot, suivant les chartes; il ne l'a pas rétablie dans le second, connu surtout par la tradition orale; dans les deux, il a écrit par *z* le son *ts*, suivant une graphie usuelle en Valais, et peut-être influencée par l'orthographe allemande (on sait que le Valais

(1) *ll* latine devenue finale par chute de la désinence passe normalement à *t* en gascon : *vall(is)*, g. *bat*, fr. *val*; *castell(um)*, g. *castèt*, fr. *château*. *L* simple passe à *u* : *mal(um)*, g. *mau*, fr. *mal*.

(2) ROMAN, *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*.

(3) On trouve par exemple *Alp*, *Aup* et *Arp*, *Balma*, *Bauma* et *Barma*.

(4) DU CANGE donne les formes *calmen*, *chalms* et *calmis*. Cf. GAUCHAT, dans *Bulletin du glossaire des patois de la Suisse romande*, 1905, n° 1-2.

est un canton bilingue) : de là *Zinal* et *Aiguille de la Za*, que, depuis, tous les Français et même beaucoup de Suisses prononcent imperturbablement avec le même *z* que dans *zèbre* ou *zéro* (1).

d. Ici il n'y a guère de changement important à apporter à ce qui a été dit à propos des grandes localités.

RESTITUTION DE QUELQUES NOMS DE LIEUX DANS L'OISANS

On a vu plus haut à quelles conditions une spéculation toponymique peut conduire à des résultats intéressants et utiles et à quels résultats bizarres et inutiles conduit toute spéculation qui n'est pas guidée par une méthode dont le principe essentiel est d'examiner tous les noms de lieux à la lumière de l'idiome même dans lequel ils ont pris naissance. On vient de voir quels obstacles les fantaisies des transcriptions officielles opposent à ce genre de spéculations par suite des transformations que les noms de lieux subissent sous la plume des administrateurs et des cartographes.

En résumé, une étymologie n'est légitime que si elle part de la forme authentique du nom dans le parler local, et celle-ci, surtout quand il s'agit de détails orographiques et hydrographiques ou de lieux-dits, ne peut être restituée que par enquête faite sur place par des personnes familières avec le parler local ou au moins avec un parler assez apparenté avec lui pour en fournir la clef. Mais ici intervient un obstacle d'origine récente , dont la genèse est fort bien expliquée par M. Ferrand (2) : « Les recherches de la véritable orthographe et de la signification des noms de montagnes deviennent de plus en plus difficiles à cause de la disparition des noms patois chez les montagnards eux-mêmes. Par suite du frottement plus fréquent avec les voyageurs, les gens du pays adoptent les formes de langage de ceux-ci, le nom devient pour eux un mot abstrait et sans signification, et les vieillards, qui seuls ont conservé l'ancienne dénomination, hésitent à la dire, craignant

(1) D'après M. Gilliéron, directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes, dans *Romania*, année 1896, p. 424, et une communication verbale de M. Gauchat, professeur à l'Université de Zurich, directeur de l'*Atlas linguistique de la Suisse romande*.

(2) *De l'orthographe des noms de lieux* (1903), p. 21.

de donner à rire par leur patois. » On trouvera dans les lignes qui suivent quelques exemples de ce phénomène. Cependant, au cours d'un voyage en Oisans, j'ai été assez heureux pour pouvoir restituer quelques noms de lieux de ce pays, grâce au très obligeant concours de plusieurs personnes bien au fait de l'idiome local, parmi lesquelles je dois remercier tout particulièrement M. Clot, garde-cadastre à la Grave, et M. Claude Turc, adjoint au maire de Saint-Christophe.

Les parlers de la Grave et de Saint-Christophe se rattachent nettement à la famille provençale : les indigènes parlant leur langage natif comprennent les bergers de la Crau, conducteurs des troupeaux transhumants, parlant le dialecte d'Arles, et réciproquement.

J'ai vérifié l'exactitude de l'observation précédemment citée de M. Ferrand en ce qui concerne plusieurs noms de lieux. Ainsi à Saint-Christophe presque tout le monde dit la *Meije*, à la française. On dit de même *Vénéon*, ou simplement *la grosso aigo* (1) (la grosse eau). Je n'ai pu avoir aucun renseignement sur une forme locale expliquant le *Vencon* (avec oubli de la cédille) de la carte de Cassini, le *Venson* de la carte de Chanlaire, le *Vencen* de la carte de Jomini, formes que M. Ferrand (2) rapproche justement des *Vence*, *Vençon*, *Avançon*, etc..., si fréquents dans les Alpes. Le *Tresor dóu Felibrige* — d'après un correspondant qui n'est peut-être pas absolument sûr — donne *Venioun*, forme locale qui a pu être récemment refaite sur le français *Vénéon*. A la Grave, on appelle *Girose*, à la française, la *Roche-Girouge* (3) du cadastre.

Pour le dire en passant, le cadastre de la Grave, qui date, pour la plus grande partie, de 1811, fait passer la limite de la commune par la crête Rateau - Meije - Pic Gaspard, puis vers l'Est sa limite coïncide avec celle des cartes de l'Etat-Major au 80 000e et du Ministère de l'Intérieur au 100 000e. Au cadastre de Saint-Christophe, qui remonte à la même époque que celui de la Grave, le plan général et les feuilles de détail

(1) *ai* = *a-i* prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant sur *a*.

(2) *De l'orthographe des noms de lieux* (1903), p. 22, 23.

(3) En parler local *Rocha-Giroujo* (*ch* = fr. *tch*, *g*, *j* = fr. *dj*) signifie roche glacée, gelée, ou gélive (lat. **gelotica*, avec passage, normal dans le dialecte, de *l* entre voyelles à *r* douce à peine roulée du bout de la langue).

marquent la limite de la Grave et du Villar-d'Arène au Rateau (vers le Pavé, sur les cartes au 80 000e et au 100 000e).

Les *Chasots* ou *Chazots* des environs de la Grave sont des *chasaus* (1), jardins potagers. Le *Chazelet* est un *chisaret* (1), un petit *chasâ* (1). Le *Peyron du Jeas* du cadastre de la Grave (sect. A, f. 9) est *la Pèiro dou Jalh* (1), la pierre du coq.

On a beaucoup écrit sur *Ailefroide*, et d'excellents amis à moi ont voulu voir dans ce nom des choses qui ne sauraient y être, faute de s'être enquis tout d'abord de sa forme authentique dans le parler local. « C'est en 1863, écrit M. Ferrand (2), qu'est née cette forme, enfantée évidemment par la distraction des officiers chargés du levé de la feuille de Briançon. Très anciennement connu, ce nom avait affecté des orthographes fort diverses. D'après M. J. Roman (*Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*, 1884), de vieux titres de 1319 et de 1394 portaient *Montanea Alefrigide*; dans les *Mémoires* de la Blottière (1709) on trouve *Vallée Froide*, tandis que sa carte indique *Lallefroide*. La carte de Cassini a écrit *Alefroide* et celle de Bourcet *l'Alefrede*; les *Mémoires* de Bourcet écrivent successivement *Valfroide*, *Allée-froide*, *Alfroide*. Elie de Beaumont, en 1834, a adopté *Alefroide*, ainsi que le géologue Ch. Lory (1860). La *Statistique de l'Isère* (1844) écrit *Allefroide*, ainsi que le *Dauphiné* de Taylor (1854). Les premiers excursionnistes anglais (*Peaks, passes and glacers*, 1862) mentionnent *Aléfroide*, *Alefred*, même *Alfred*, et à partir de 1863 tout le monde copie imperturbablement l'*Ailefroide* de l'Etat-Major. Même dans le pays, la jeune génération, s'inspirant des touristes, prononce maintenant *Ailefroide*, s'imaginant que c'est là le français, et que la vieille consonance *Aléfroide* de leurs pères était du patois. Nous avions indiqué en 1881 que le nom original était *la lée froide*, *lée* étant un pâturage de montagne, et M. Paillon, qui a beaucoup étudié cette région, établissait dernièrement que c'était là le radical de deux noms voisins, *la lée froide* dont nous parlons, et *la lée chaude*

(1) *Ch* = fr. *tch*; *au* = *a-ou* prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant sur *a*; *chisaret*, avec *r* douce, *e* = *e* muet fr., *t* final sonne; *chasâ*, plur. *chasaus* (lat.* *casale* : *l* tombe au singulier, devient *u* au pluriel, et *r* douce entre voyelles devant le suffixe diminutif *-et*); *èi* = *è-i* prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant sur *è*; *j* = fr. *dj*; *lh* = *l* mouillée.

(2) *De l'orthographe des noms de lieux* (1903), p. 19, 20.

en face, jadis écrite *l'Echauda* et orthographiée *l'Eychauda* par l'Etat-Major (1). »

Je regrette d'être forcé de contredire mes excellents et très méritants amis Ferrand et Paillon; mais *lée* n'est pas un radical, c'est un mot, et ce n'est pas un mot de l'Oisans ou de la Vallouise, mais une francisation plus ou moins approximative d'un mot valaisan ou savoyard qui n'a rien à faire ici. *Froide* est un mot français, qui en domaine provençal se dit *frejo, fredo, freido*, etc..... A Saint-Christophe le son fondamental de la diphtongue *ei* s'est élargi, partant de l'*e* fermé qui est le premier continuateur d'*i* latin, d'abord en *è* ouvert, puis jusqu'à un son plus voisin d'*a* que d'*è*, tellement que je dois représenter — à défaut de caractères typographiques plus minutieusement précis — par *fraido* l'élément que mes amis traduisent exactement par *froide* (le masculin est *fre*, où *e* vaut *e* muet fr.). Quant à l'autre élément, nous allons voir tout à l'heure en quoi il consiste. Mais il faut d'abord écarter *l'Eychauda* qui, avec son accent tonique sur *a*, n'est pas *la chaude* (vallée, prairie, etc.....) ou *le chaud* (val, pré, etc.), mais l'*échaudé, échauffé*, ou l'*échaudée, échauffée*; dans le parler local, les participes passés en *-à* ont la même forme au masculin et au féminin, et *eichaudà* continue aussi bien *excaldatus* que *excaldata*; ouvrons le *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*, et nous y trouverons : 1311, *Collis de Eschauda* (d'après le nom local, à une époque où le passage de *s* romane à *i* n'était pas encore accompli dans le langage, ou bien où la graphie n'en tenait pas encore compte); 1319, *Montanea de Enchaudata* (reconstruction mi-latine, mi-romane, avec rétablissement de la désinence latine *-ata*, conservation de *-au-* roman contre *-al-* latin, *n* pour *s* ou *i* par inadvertance, faute de copie, fantaisie étymologique du scribe ou coquille dans le dictionnaire); XIVe siècle, *Collum Eychoudati* (ici apparaît *ey-* contre l'ancien *es-*, le masculin latin au lieu du féminin); tout cela s'explique fort bien en s'appuyant sur *eschaudà, eichaudà* continuant le latin *excaldatus* ou *excaldata*, et ne peut s'expliquer autrement (2). Quant au premier élément d'*Ailefroide, Alefrede* ou même *Alfred*, c'est tout simplement *Alps*, génitif *Alpis*, qui produit à Saint-Christophe

(1) *Annuaire du Club Alpin Français*, 1899, p. 40.

(2) Cf. Arnaud, *L'Ubaye et le Haut-Verdon*, p. 98 : *eissoouddàs*, quartiers brûlés par le soleil.

un substantif féminin signifiant alpe, pâturage de montagne, qu'avec l'article les cartes écrivent généralement *l'Alp*, le cadastre de Saint-Christophe *Lal* et *Lalle*, et qui dans le parler local sonne *al*, avec une *l* très voisine de *ll* dans les mots anglais *bill*, *well*, etc..... Si vous ne voulez pas m'en croire, allez-y voir vous-mêmes, comme je l'ai fait, et M. Claude Turc se fera un plaisir de vous dévider un plein chapelet d'*Al(p) dòu Pin*, *Al(p) de Venô* (1), etc..... etc....., sans douter une seconde que l'*Alo-Fraido* ne soit une *alpe* comme les autres, avec la seule différence que, pour la facilité de la prononciation, on glisse ici un *o* pour appuyer l'*l* en évitant le groupe de trois consonnes *l f r*. Cette *alpe froide* satisfait donc à la fois au son et au sens; de plus, elle explique toutes les graphies plus ou moins fantaisistes précédemment citées. Groupons-les en effet d'après leur écartement croissant de la base *Alo-Fraido*, en nous référant aux diverses modalités de transformations phonétiques et graphiques qui ont été plus haut classifiées tant bien que mal. Les *-o* sont ramenés à *e* muet français (II, *c*), la diphtongue *ai* (ou *ei*, dans un état antérieur, plus près de *i* latin) est réduite à *e* français (II, *a*), d'où *Alefrede*. Le français moderne laisse tomber les *e* muets (*qui le sait* se prononce comme *qu'il sait*) ou les élève à *é* (beaucoup de Parisiens disent *atélier*, ou plutôt *atéyer*, pour *atelier*); on conserve *e* dans l'orthographe traditionnelle des noms communs, mais *les noms propres n'ont pas d'orthographe*, surtout ceux des montagnes de langue provençale : chute d'un *e* dans *Alefred*, *Alfroide*, des deux dans *Alfred*, élévation à *é* dans *Aléfroide*. Partant d'*Alefrede* (2), on traduit (I) le second élément, d'où *Alefroide*, *Aléfroide*, *Alfroide*, *Allefroide*, et *Lallefroide* avec agglutination de l'article comme dans *Lalle* au cadastre de

(1) Je mets entre parenthèses la lettre étymologique *p*, qui ne sonne pas dans la prononciation; *òu* = *o-ou* prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant sur *o*; *Pin*, avec *i* et *n* distincts, et non comme le fr. *pin*; *de Venô*, avec *e* = *e* muet fr.; on ne prononce pas le *-sc* final de *Venosc*.

(2) Cet exposé paraît contrecarrer la succession chronologique des différentes graphies. Peu importe, s'il les explique toutes d'une façon satisfaisante. Un cartographe, en 1709, a pu du premier coup aller jusqu'au bout (*Vallée Froide*) d'une association d'idées reprise ensuite par un géologue qui en 1834 s'est arrêté à une étape intermédiaire (*Alefroide*). Que dis-je? le même cartographe, la Blottière, écrit *Lallefroide* sur sa carte et *Vallée Froide* dans ses Mémoires.

Saint-Christophe; puis on s'attaque au premier, devenu incompréhensible par sa graphie qui n'éveille plus aucun souvenir de l'*alpe* primitive : *al*, dit-on, ne veut rien dire, c'est d'un *val* qu'il s'agit; *alle*? mais non, c'est une *allée*, évidemment, ou, encore mieux, une *vallée*; finalement, ou bien une faute de copie ou de gravure introduit subrepticement un *i* dans *ale*, ou transforme en *i* une des deux *l* de *alle*, ou bien un topographe amateur de linguistique se dit : le latin *ala* donne *alo* en patois, mais *aile* en français, comme *clarus* donne *clar* et *clair*, *sanctus sant* et *saint*; on a traduit *froide*, traduisons *aile*, pour avoir un mot vraiment homogène : *Ailefroide*, à la bonne heure ! voilà un mot bien français.

« Tous les ouvrages qui en ont fait d'abord mention, depuis la carte de Bourcet (1749-1754) jusqu'à la *Description géologique du Dauphiné* par Ch. Lory (1860-1861), ont appelé *Aiguille du Midy* ou *Aiguille du Midi de la Grave* la fière pointe qui domine le Glacier de Tabuchet; certains, comme Elie de Beaumont (1834) et Annibal de Saluces (1845) donnent la synonymie *ou Meije*. Ce n'est que depuis la carte de l'Etat-Major et les ouvrages qui s'en sont inspirés même avant sa publication (Joanne, *les Alpes*, Juin 1863; Ball, Juillet 1863; Tuckett, Décembre 1863) que l'on voit écrit *Meije* et qu'a disparu le *d* caractéristique de la signification. La carte du Dépôt des fortifications au 500 000e (colonel Prudent, de 1871 à 1893) a restauré le *d* en écrivant *Medje* (1). »

La Meije n'est pas nommée au cadastre de la Grave; les glaciers et pentes à l'Ouest du Bec de l'Homme sont dénommés *lieu dit les Vallons*. A Saint-Christophe on dit généralement *la Meije*, à la française, mais à la Grave les anciens disent *Mèidio*, plus rarement, avec l'article, *la Mèidio* (2), et ce nom désigne toute la Meije, et spécialement le pic occidental coté 3987 (3).

(1) Ferrand, *De l'orthographe des noms de lieux* (1903), p. 18, 19.

(2) Deux syllabes, avec l'accent tonique sur la diphtongue *èi* (*è-i* prononcés d'une seule émission de voix, la voix dominant sur *è*); *-dio*, et non *-jo* (le son *j* = fr. *dj* est fréquent dans le parler local, mais ici on a *-di-*, avec la même valeur que dans le fr. *dieu* ou *diable*). Cette prononciation avait déjà été très exactement notée par M. A. Chabrand, à qui son origine briançonnaise a permis de bien saisir ces sons essentiellement provençaux (*Le Grand Pic de la Meidje*, Grenoble, impr. Allier, 1884, p. 6, n. 1).

(3) M. Helbronner a récemment fixé son altitude à 3982 m. (v. *La Montagne*, Mai 1907, p. 224).

Voilà donc la forme authentique du nom de la Meije dans le parler local. Elle explique à merveille toutes les adaptations françaises : *Aiguille du Midi*, traduction (I) d'après une étymologie d'ailleurs assez probable (v. plus loin); *Meidje, Meije, Medje*, avec *-o* ramené à *e* muet français (II, *c*); la diphtongue *ei*, que la prononciation française réduit d'ailleurs en tout état de cause à la voyelle simple *e* (II, *a*), est conservée par l'écriture dans *Meije* et *Meidje*, réduite à *e* dans *Medje*; le groupe consonantique *-di-*, ne pouvant se présenter en français que devant l'accent tonique (*dieu, diable, dialogue, diorite*, etc.....), est remplacé ici après l'accent tonique par un son plus ou moins voisin (II), *-dj-* (que la prononciation française réduira d'ailleurs à peu près fatalement à *-j-*) dans *Meidje, Medje*, *-j-* dans *Meije*. Une bouche française ne pouvant prononcer autrement que *Mège*, et toute forme bâtarde entre cette adaptation française et le nom local *Mèidio* étant un compromis malencontreux, le plus simple serait d'écrire franchement le nom dans les deux langues : *Mège* (*Mèidio*), comme par exemple *Mont Olivet* (*Monte Oliveto*) ou *Florence* (*Firenze*) (1).

Que veut dire *Mèidio*? L'étymologie qui sert de base à la traduction *Aiguille du Midi* ne me satisfaisant pas pleinement, pour des raisons que j'exposerai plus loin, j'avais songé, sur la foi de certains renseignements d'après lesquels le sommet principal serait aux yeux des indigènes le pic central, le pic du milieu, au lat. *media*. Mais, comme je l'ai déjà dit, j'ai appris sur place que les gens de la Grave entendaient par *Mèidio* toute la Meije (ou Meidje, ou Medje, ou Mège), et spécialement le pic occidental, qui frappe le plus l'attention. D'autre part, *milieu, demi*, etc...., sont rendus dans le pays par des mots continuant le latin *medius, media* et *dimidius, dimidia*, d'une manière toute différente : la Grave, *ou mai*, au milieu; *un e dimai*, un et demi; *dimè-liuro*, demi-livre; *ura liuro e dimèo*, une livre et demie; Saint-Christophe, *le mé*, le demi; *mé-òu(t)*, mi-août, fête de l'Assomption; *dzumé, dzumeio, dzumé-liuro*, demi, demie, demi-livre. D'autre part encore, l'idée de *placée au milieu, moyenne*, s'exprime plutôt par le dérivé *mediana* que par le simple *media* : ainsi Roche-

(1) M. Ferrand écrivait déjà dans l'*Annuaire du Club Alpin Français*, 1881, p. 403 : « Le mieux serait de donner les deux noms, le nom de l'idiome local et le nom traduit en français. »

Méane, *Rocha-Meano* (cf. *Causse Méjan*, placé entre le Causse de Sauveterre et le Causse Noir; *medianus* devient normalement *moyen* en français, et dans les différents dialectes provençaux *mejan*, *meja*, *meian*, *mean*, etc.....). Replions-nous donc sur *midi*.

Phonétiquement, le latin (accusatif) *mediam diem* aboutit très normalement, à la Grave, à *mèidio*, par un *processus* familier à tous les romanistes, et dont il est inutile de décrire ici toutes les étapes successives. Mais *mèidio* n'est actuellement employé en Oisans que comme nom propre de montagne. A Ambert en Auvergne, *lo mèidio*, substantif féminin, signifie *le midi* (point cardinal) (1), aussi bien que *midi* (milieu du jour), et, si nous en croyons le baron de Vinols (2), *mèdia* est en Velay un substantif féminin signifiant *méridienne, repos de midi*. Le témoignage de MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun (3) est plus vague : « *Meije*, s, f. Midi. Montagne située au midi par rapport au lieu où on l'a nommée. *La Meije*, dans le massif du Pelvoux. *Punta de Mezzogiorno, Mont-Midia, Monte Rocca la Meja* (vallées piémontaises). » Si les autres formes ne sont pas établies avec plus de soin que la *Meije* elle-même, nous voilà bien avancés.

Ce qui est sûr, c'est qu'en Oisans *Mèidio* ou *la Mèidio* n'est employé que comme nom propre de montagne; à la Grave comme à Saint-Christophe, c'est le masculin *mejour* (lat. *medium diurnum*) qui désigne *midi*, milieu de la journée, et *midi*, sud, point cardinal, ou contrée située au sud. *Ajulho dòu Mejour* est le nom local d'une *Aiguille du Midi* qui s'élève bien au sud de Saint-Christophe, entre Loranoure et le Bec du Canard.

Dans plusieurs pays on trouve des *Aiguilles*, des *Dents du Midi*, des *Pics du Midi* ou *de Midi* (de Bigorre, d'Ossau) par rapport à une vallée ou à un village ainsi nommés, soit

(1) Communication de M. R. Michalias, auteur du beau recueil de vers en parler d'Ambert *Ers dès lous suts* et des *Eléments abrégés de grammaire patoise, dialecte d'Ambert*.

(2) *Vocabulaires patois vellavien-français et français-patois vellavien*, publiés par la Société d'agriculture, des sciences, des arts et du commerce du Puy, rédigés par le baron de Vinols, Le Puy, impr. Prades-Freydier, 1891.

(3) *Patois des Alpes Cottiennes*, p. 189. Cf. un abondant relevé de graphies diverses par M. Coolidge, *Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné*, 1901, p. 180 et suiv.

parce qu'ils sont situés droit au *midi*, au sud de cette base, soit parce qu'ils fonctionnent à la manière d'un gnomon en projetant leur ombre vers cette base quand le soleil les éclaire à l'heure de *midi*, ce qui, au point de vue géographique, en revient sensiblement au même (1). La Meije (ou Meidje, ou Medje, ou Mège) se trouve sensiblement dans cette situation ou peut être considérée comme remplissant assez exactement cette fonction par rapport à la Grave, et si *Mèidio* a signifié originairement *midi*, on comprend que cette appellation soit au moins plus usitée à la Grave qu'à Saint-Christophe. D'autre part, au point de vue du son, ce mot continue normalement le latin *mediam diem*, et au point de vue du sens il a évidemment pu se *pétrifier* en nom de lieu, alors qu'il était délogé de la fonction de nom commun par *mejour*, substantif masculin accentué sur la dernière syllabe. Il demeure néanmoins un peu étonnant : 1° qu'un sommet puisse s'appeler tout court d'un nom signifiant *midi*, au lieu d'*Aiguille du Midi* ou *de Midi* ; 2° que, sauf le témoignage peu précis et par conséquent peu sûr de MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, un tel nom soit isolé dans les Alpes sous la forme de substantif féminin accentué sur l'avant-dernière syllabe.

Ne pouvant arriver à des conclusions plus fermes, je souhaite aux étymologistes de l'avenir plus de sagacité qu'à moi, mais avec autant de prudence, en me permettant de recommander à leurs méditations, comme bien de circonstance à la fin de ces notes de toponymie provençale, les deux vers provençaux du *Breviari d'Amor* où le moine Matfre Ermengaud nous a donné, il y a déjà quelque six cents ans, le sûr moyen d'éviter mainte bévue :

Quar mielhs es simplamen dubtar
Que folamen determenar.

Jules RONJAT.

(1) Cf. *Daint de Miezdi* en Tirol, *Mittaghorn* dans les Alpes suisses, *Nonsnibba* en Norvège, etc.....

INDEX DES NOMS DE LIEUX EXAMINÉS